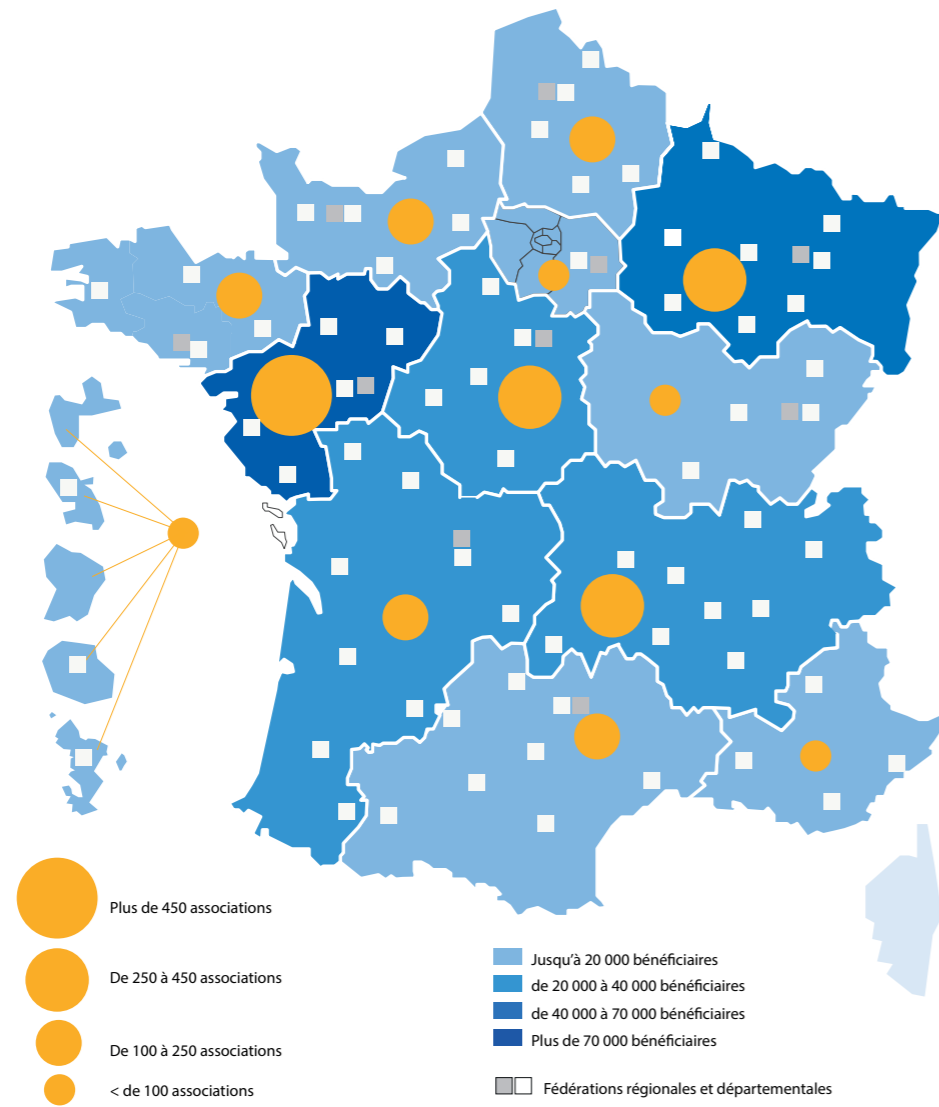


FAMILLES RURALES PRÈS DE CHEZ VOUS

1 850 associations locales

69 fédérations départementales, 11 fédérations régionales

Comme 121 000 familles adhérentes, rejoignez le Mouvement !



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

SOMMAIRE

2	Entretien avec Dominique Marmier, président de la fédération nationale Familles Rurales
6	Les faits marquants
8	Défendre les familles et les ruralités
22	Territoires ruraux, territoires d'avenir
36	Une tête de réseau au service d'un projet commun
50	Familles Rurales, acteur de l'économie sociale et solidaire
76	L'organisation



ENTRETIEN

AVEC DOMINIQUE MARMIER,
PRÉSIDENT DE FAMILLES RURALES



« C'EST PAR LA
CONFIANCE ET L'ACTION
COLLECTIVE QUE
NOUS CONTINUERONS
À FAIRE GRANDIR
NOTRE MOUVEMENT »

Agriculteur dans le Doubs, engagé de longue date au service des familles et des ruralités, Dominique Marmier préside la fédération nationale Familles Rurales depuis 2014. Il est également conseiller au Conseil économique, social et environnemental (CESE) depuis 2015, vice-président de la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole et membre du Haut Conseil de la Famille. En avril 2022, il passera le relais de la présidence de la fédération nationale Familles Rurales. L'occasion de revenir sur l'année 2021, mais aussi plus largement sur les enjeux prioritaires pour le Mouvement.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2021 ?

L'année 2021 a été riche en actions à la fois en matière d'appui au développement des fédérations mais aussi en termes de structuration du Mouvement.

Notre force, c'est notre ancrage local, notre capacité à répondre aux besoins des familles. Or, si elles ont toujours besoin d'aides à domicile, de crèches ou encore d'activités de loisirs, des

La réforme de l'adhésion nous a occupés durant 4 années. Cela peut paraître long, mais c'était le temps nécessaire pour un projet si sensible et ambitieux. Car c'était un sujet d'interrogation récurrent au sein du réseau, il nous fallait donc tout remettre à plat ensemble et travailler collectivement pour aboutir à un projet partagé. L'adhésion à Familles Rurales sera dorénavant plus juste, plus équitable entre les fédérations. Elle nous ouvrira de belles perspectives de développement en accueillant des nouveaux

« Nous apportons aux fédérations qui le souhaitent de l'appui, de l'ingénierie mais aussi les moyens de leur développement »

nouveaux besoins et des aspirations émergent, nous devons nous adapter. C'est le sens de nos projets nationaux, qui ont été poursuivis et amplifiés afin de développer les fédérations pour préparer avec elles les ruralités de demain. En 2021, la crise sanitaire nous a tous compliqué la vie, mais nous avons fait face, et nous avons même mis un coup d'accélérateur à nos actions, en réponse à l'urgence des besoins. Ainsi, sur le seul sujet de la médiation numérique, incontournable s'il en est, nous avons levé 1,5 million d'euros pour développer des projets de terrain. Bref, nous nous sommes adaptés, nous avons réagi avec agilité et avons apporté aux fédérations qui le souhaitaient de l'appui, de l'ingénierie mais aussi les moyens de leur développement.

Par ailleurs, nous avons fait un grand pas en 2021 en matière de structuration du Mouvement, avec plusieurs projets importants, dont deux qui me semblent essentiels : la réforme de l'adhésion et la formation.

membres associés souhaitant rejoindre notre réseau.

L'autre chantier structurant pour lequel nous avons passé un cap en 2021 est la formation. Dans un grand réseau comme le nôtre associant diverses entités et animé par des bénévoles et salariés, il est important de pouvoir partager une culture commune et accompagner les parcours. Aussi avons-nous initié *Familles Rurales Académie* avec un parcours de formation pour les directeurs et notamment les primodirecteurs du Mouvement. Parallèlement, nous avons obtenu la certification Qualiopi, qui va ouvrir aux stagiaires la possibilité d'être pris en charge par leur OPCO. Nous avons enfin créé avec 4 fédérations régionales Coop&Form, une coopérative qui a vocation à mutualiser nos moyens en matière de formation.

Par ailleurs, nous avons poursuivi le travail en matière de plaidoyer et de défense de la ruralité : avec notre enquête 2021 « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie », mais aussi au sein

de regroupements tels que le Mouvement associatif ou Nouvelles Ruralités. Seuls ou collectivement, nous parvenons aujourd'hui à faire entendre notre voix en France, mais aussi à l'échelle européenne

« Notre voix est aujourd'hui entendue en France mais aussi à l'échelle européenne »

avec des événements comme Ruralisons l'Europe ! que nous avons coorganisé à Bruxelles en décembre avec le Parlement rural.

Aussi, je tiens à saluer Cassandre Dupont, membre de notre Comité National Jeunesse, qui a été mandatée par le Mouvement associatif national pour représenter ce dernier au Conseil d'Orientation des Politiques Jeunesse. Nous prenons ainsi, par la voix d'une jeune adhérente de notre Mouvement,

notre place au sein d'un nouvel espace de représentation, capital pour la jeunesse.

Le 2 avril, vous passerez le relais. Qu'est-ce qui vous a animé durant ces huit années de présidence ?

Mon objectif, durant mes huit années de mandat, a d'abord été d'entendre les besoins des familles, de leur apporter des réponses et de porter leur voix. Mais j'ai également eu à cœur de dynamiser les territoires, de contribuer à les rendre attractifs pour de nouveaux habitants. Notre Mouvement va bientôt fêter ses 80 ans et il incarne un modèle associatif qui m'est cher. Nous entendons depuis quelques années beaucoup parler de « participation citoyenne », comme si le sujet était nouveau. Mais qu'est-ce qui fonde le modèle associatif si ce n'est la participation citoyenne ? Il est important de défendre ce modèle. Nous avons vu cette année qu'il pouvait être mis à mal avec le contrat d'engagement républicain.



Temps fort de la présidence de Dominique Marmier, le congrès de Rodez, qui a réuni en octobre 2018 plus de 1000 bénévoles et salariés du réseau. Sous le signe de l'innovation, ces deux jours ont été marqués par le plaisir d'être réunis autour d'un projet d'un commun.



En juin 2019, l'évènement Ruralisons ! a rassemblé 400 personnes parmi lesquelles Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, ici en dialogue avec Dominique Marmier. Au terme de cet évènement était proclamé le Parlement rural.

Quels sont les enjeux de demain pour Familles Rurales ?

Selon moi, le premier enjeu reste notre capacité à nous adapter dans un monde en mutation. C'est pourquoi nous devons accompagner les transitions à l'œuvre, qu'elles soient climatiques ou numériques. Les territoires ruraux sont attractifs mais délaissés : continuons le plaidoyer, gagnons encore en reconnaissance ! Pour les familles, engageons-nous pour maintenir un socle minimum de services sur l'ensemble du territoire, à savoir une école à moins de 20 minutes, un accès aux soins, une couverture numérique haut-débit et des solutions de mobilité.

Ensuite, il nous faut assurer la relève associative, autrement dit, recruter et former des bénévoles prêts à nous accompagner dans notre projet. Je pense également aux salariés de Familles Rurales,

ils sont 17 000, il est essentiel qu'ils se sentent bien dans leur travail, qu'ils partagent notre projet et que nous soyons capables d'accompagner leur parcours et leur montée en compétences et en responsabilité. Enfin, je terminerai par l'importance de nouer de nouveaux partenariats : nous avons beaucoup développé cela au niveau national et il me semble stratégique d'accompagner cette dynamique au niveau local.

Avez-vous un message pour les équipes ?

Je voudrais d'abord dire à chacune et chacun des salariés et des bénévoles du Mouvement : bravo et merci pour les convictions que vous partagez, pour votre engagement, pour votre contribution au rayonnement de Familles Rurales. Nous faisons ensemble un beau travail. Nous sommes aux côtés des familles, nous foisonnons de projets, nous avons élargi notre zone d'influence, nous portons haut le sujet des ruralités. Nous devons poursuivre notre travail main dans la main, bénévoles et salariés, car c'est par la confiance mutuelle que nous continuerons à faire grandir notre Mouvement.

« Notre Mouvement va bientôt fêter ses 80 ans et il incarne un modèle associatif qui m'est cher. »

LES FAITS MARQUANTS



FAMILLES RURALES EST CERTIFIÉ QUALIOPi

Organisme de formation depuis 1980, Familles rurales est désormais certifié Qualiopi, le label attestant des exigences qualité demandées par le gouvernement et permettant aux stagiaires de financer leur formation via leur OPCO.



94 % DES FRANÇAIS ATTIRÉS PAR LE MONDE RURAL

En mars, Familles Rurales publiait son enquête « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie », 3 ans après sa première édition. Résultat : l'attractivité des campagnes s'est renforcée, mais le manque de services publics reste un frein majeur pour s'y installer.



FAMILLES RURALES ACADEMIE

Développer les compétences, construire et partager une culture commune, accompagner à la prise de responsabilité, c'est tout l'enjeu de Familles Rurales Académie, un parcours de formation pour les dirigeants salariés et bénévoles du réseau.



UN KIT POUR MESURER L'IMPACT SOCIAL DES ACTIONS

Il aura fallu l'implication de 6 fédérations et 25 Espaces de Vie Sociale durant 2 ans pour co-construire un kit méthodologique opérationnel visant à évaluer l'impact social des EVS. Véritable outil mobilisable en diverses circonstances, ce guide est désormais accessible à tous les établissements du réseau.



BIENVENUE LES JEUNES !

On a tous à gagner à s'engager pour l'intérêt général ! C'était le sens de la campagne #ChangeLaDonne ! menée sur les réseaux sociaux, qui a permis de valoriser les différentes possibilités de s'investir en Service Civique au sein de Familles Rurales.



CATALYSEUR : DES PRODUITS LOCAUX POUR LES FAMILLES MODESTES

Familles Rurales prend part à l'incubateur de projets Catalyseur qui vise à permettre à des ménages modestes d'accéder à des produits frais, locaux et de qualité, en construisant des modèles de circuits courts adaptés.

LES TIERS-LIEUX, ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Durant deux jours, 20 tiers-lieux se sont réunis en séminaire pour échanger autour de leur rôle dans la transition écologique. Des ateliers ont permis aux participants de creuser des questions telles que la mobilité, l'alimentation durable ou encore la sobriété numérique et de repartir avec une feuille de route.



FAMILLES RURALES EN GUYANE

En novembre, une association Familles Rurales a été créée en Guyane. Son premier défi ? Permettre aux jeunes des territoires isolés de l'intérieur de la Guyane de poursuivre leurs études grâce à des solutions d'hébergement en ville près de leur collège ou de leur lycée.



DÉFENDRE LES FAMILLES ET LES RURALITÉS

Premier Mouvement associatif familial, Familles Rurales œuvre pour représenter et défendre les familles et promouvoir les territoires ruraux. Grâce à son réseau et son ancrage territorial, le Mouvement est aux avant-postes des préoccupations des habitants et porte une vision, mais aussi des propositions étayées, qu'il défend jour après jour.

Ainsi, que ce soit à travers ses actions de défense des consommateurs ou de ses multiples contributions au sein de grandes instances et assemblées consultatives, Familles Rurales fait entendre la voix des habitants de la France rurale et périurbaine, promeut des ruralités positives, territoires d'avenir, qui méritent d'être reconnues et encouragées par des politiques publiques ambitieuses.

RÉDUIRE LA FRACTURE TERRITORIALE

Vivre en milieu rural en France en 2021, c'est profiter d'une belle qualité de vie. C'est parfois un choix de vie réfléchi, avec comme corolaire le souhait de consommer autrement, de prendre part à une dynamique participative... Mais vivre à la campagne, c'est aussi souffrir d'inégalités qui perdurent : manque d'accès aux services publics, aux transports en commun, à une bonne connexion internet. C'est également prendre de plein fouet le prix de l'énergie et des carburants. En 2021, Familles Rurales a poursuivi son plaidoyer en faveur des ruralités, territoires d'avenir nécessitant une ambition politique forte. Parallèlement, le Mouvement a mené de nombreuses batailles, parfois au plan judiciaire, pour que les intérêts des consommateurs soient défendus et respectés.

Défendre les ruralités

La France rurale plébiscitée et délaissée à la fois

Quelle est la perception que les Français ont des territoires ruraux après la crise sanitaire sans précédent que nous avons vécue ?

En 2018, la fédération nationale Familles Rurales avait mené avec l'Ifop l'enquête « *Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie* ». Présentée en octobre, au cœur de la crise des Gilets jaunes, cette étude soulevait un paradoxe : comment des territoires attractifs pour 81 % des Français pouvaient-ils être délaissés par les politiques publiques ?

Trois ans et une crise sanitaire majeure plus tard, la fédération nationale a souhaité mettre à jour cette étude. Car, si la crise de la Covid 19 semble avoir renforcé le souhait d'une partie de la population de s'installer en dehors des grands ensembles urbains, qu'en est-il objectivement ?

Les résultats de cette nouvelle enquête, publiée en mars 2021, permettent d'objectiver cette impression. Elle ouvre également de nouvelles perspectives avec des questions inédites concernant notamment l'évolution des habitudes de consommation et l'impact du numérique.

La publication de cette enquête a donné lieu à l'organisation d'une **web conférence** fin mars intitulée « *Les territoires ruraux, acteurs clefs d'un nouveau modèle* ». Alors, les campagnes sont-elles devenues le nouvel idéal de vie des Français ? Que viennent-ils y chercher ? Comment les ruraux et les néoruraux vivent-ils ensemble ? Quelles transitions sont actuellement à l'oeuvre ? Autant de questions abordées et d'éclairages riches de la diversité des points de vue. En effet, le webinaire a réuni Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop, Valérie Jousseume, maîtresse de conférences à l'Institut de Géographie et d'Aménagement de l'Université de



ENTRETIEN
AVEC DOMINIQUE MARMIER,
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION
NATIONALE FAMILLES RURALES

« Réinvestir les territoires et soutenir la vie associative doivent être une priorité »

Vous avez actualisé en 2021 l'enquête « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie ». Pourquoi ?

Durant la crise sanitaire, de nombreuses voix se sont élevées pour appeler à un « monde d'après », cette période ayant permis de révéler un modèle économique et social à bout de souffle. Cet épisode, marqué par plusieurs confinements, a amené de nombreux citoyens à rêver de campagne. Fort de la précédente étude, que nous avons menée en 2018, nous avons voulu mesurer les évolutions de la perception du monde rural. Par ailleurs, puisque la crise de la Covid 19 a souligné l'urgence d'un nécessaire changement, il nous a semblé intéressant de mieux comprendre le rôle que la France rurale pouvait jouer dans la construction d'un nouveau modèle de développement à la fois durable et en harmonie avec les aspirations de la population.

Quels sont les principaux enseignements de cette enquête ?

Sans surprise, l'enquête a confirmé l'attractivité du monde rural : 92 % des personnes interrogées le juge agréable à vivre, et 97 % des ruraux se félicitent de leur choix. 72 % des personnes estiment que le monde rural connaît un renouveau, c'est 20 points de plus qu'en 2018 ! Par ailleurs, cette enquête révèle plusieurs faits marquants : une volonté de penser et consommer local et l'importance que le télétravail a pris chez les habitants des territoires ruraux, désireux pour une large part (58%) de pouvoir continuer de bénéficier de cette nouvelle façon de travailler. Hélas, les aspirations des Français sont contrariées par un sentiment de délaissement et un manque criant de services publics : la fracture territoriale est toujours aussi béante.

Comment une telle étude peut-elle faire bouger les lignes ?

Cette enquête confirme objectivement le formidable potentiel des territoires ruraux et la nécessité de revoir les équilibres actuellement à l'oeuvre, qui ne correspondent plus aux réalités de notre monde et aux aspirations de la population. Notre Mouvement défend depuis des années, aux côtés d'autres partenaires, une vision positive et moderne des ruralités et la nécessité de leur donner les moyens de leur développement. Cette crise souligne l'urgence de déployer ces moyens : le réarmement des territoires et le soutien à la vie associative qui les anime, doivent être une priorité, avec une mobilisation gouvernementale forte pour préparer l'après crise et accompagner les transitions à l'oeuvre.

Nantes, Patrice Joly, sénateur de la Nièvre et président du Parlement rural, Dominique Marmier, président de Familles Rurales et Lucile Josse, conseillère auprès de Joël Giraud, secrétaire d'État chargé de la Ruralité. Cette conférence est accessible en replay sur le site famillesrurales.org.

Défendre le secteur associatif

La fédération nationale a maintenu en 2021 son fort engagement avec le Mouvement associatif pour soutenir et défendre le secteur. Le 18 janvier 2021, Familles Rurales s'est associé à une tribune parue dans *Le Monde*, dénonçant le « contrat d'engagement républicain », initié dans le cadre du projet de loi sur les séparatismes et jetant la suspicion sur le monde associatif dans son ensemble. Intitulée « **Associations, présumées coupables ?** », la tribune interpelle les pouvoirs publics et alerte le grand public sur cette orientation qui altère la liberté associative. Elle pourrait en outre mettre sur la sellette des associations

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

Rassemblant, au travers de ses membres, plus de 700 000 associations, le Mouvement associatif représente plus de la moitié des associations en France. Sa mission : favoriser le développement d'une politique de vie associative à la hauteur des enjeux et contribuer à la construction d'une société plus juste, plus durable et plus humaine. Élu au conseil d'administration du Mouvement associatif en janvier 2020, la fédération nationale Familles Rurales participe activement à chaque CA et aux actions menées collectivement. En 2021, il s'est particulièrement agi de la loi contre les séparatismes.

confessionnelles ou militantes, tout en laissant passer à travers les mailles du filet les organisations visées par ce projet, à savoir une minorité de pseudos associations prônant la radicalité violente et faisant appel à la haine, d'origine religieuse ou non, violant les lois et libertés républicaines.

Malgré une mobilisation soutenue tout au long de l'année sur ce sujet, le projet a été mis en application le 1^{er} janvier 2022. Le Mouvement associatif a immédiatement réagi via un communiqué de presse pour exprimer la vive opposition des associations à ce contrat d'engagement républicain.

Par ailleurs, les travaux du collectif ont porté sur l'enjeu de la **relance de l'activité associative en 2021**. En effet, bien que très impliquées et mobilisées durant toute la crise sanitaire pour répondre aux multiples problèmes qu'elle a soulevés, les associations ont aussi été très touchées par l'arrêt brutal et durable de nombreuses de leurs activités. Dans ce contexte, le Mouvement associatif a organisé en septembre un webinaire auquel Familles Rurales a pris part, explorant la question de la remobilisation à la fois des adhérents - personnes physiques - en tant que participants aux activités proposées par des associations, que des organisations adhérentes aux réseaux associatifs. Ce webinaire est accessible en replay sur le site du Mouvement associatif.

Construire les territoires ruraux de demain

Dans le contexte des élections régionales et départementales de juin 2021, la fédération nationale a élaboré « **20 propositions pour construire les territoires ruraux de demain** ». Articulées autour de 5 priorités : la vie associative, les services de proximité, la jeunesse, la transition écologique et le numérique, ces propositions ont été relayées par le réseau fédéral. Elles invitent les candidats à s'en saisir et ouvrent la voie aux partenariats pour la mise en œuvre de projets concrets valorisant les territoires ruraux et améliorant le quotidien des familles.

Au plan national, Dominique Marmier a été auditionné le 21 juillet 2021 par l'Assemblée nationale et le député de Dordogne Jean-Pierre



Cubertaon, chargé par le Premier ministre de la **Mission différenciation des politiques publiques en ruralité**. Cette dernière est liée au projet de loi 3DS (comme Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Simplification), qui a fait suite au Grand Débat national lancé en 2019 après le mouvement des Gilets jaunes. Le projet examiné actuellement au Sénat devra prochainement être débattu à l'Assemblée Nationale. Remis au Premier ministre en novembre, le rapport dresse un portrait de l'action publique en milieu rural et formule 70 propositions opérationnelles pour permettre de doter les territoires ruraux des outils dont ils ont besoin afin de les aider à surmonter leurs difficultés.

Lancé en 2019 par un collectif d'associations, parmi lesquelles Familles Rurales mais aussi Nouvelles

Ruralités, dont le Mouvement est membre du comité directeur, le **Parlement rural** est, comme le souligne son président Patrice Joly un « lieu de revendications et de débat ». Il vise à interpeller les acteurs publics mais aussi à proposer des mesures concrètes et ambitieuses pour accompagner le développement d'une ruralité renouvelée.

Dans ce cadre, Familles Rurales est notamment chargé de l'animation de la **commission « accès aux services »** qui s'est réunie le 7 avril 2021 pour travailler sur la thématique des mobilités avec l'audition du sénateur Olivier Jacquin, auteur d'un rapport sénatorial sur les mobilités en zone peu dense.

De nouvelles perspectives européennes

Avec le Parlement rural, Familles Rurales a proposé la mise en place d'un agenda rural européen « Ruralisons l'Europe ! »

Une première journée a été organisée à Bruxelles le 9 décembre. Elle a réuni 3 ministres européens, des eurodéputés, des dirigeants de l'Union Européenne ainsi que de nombreux experts autour de l'enjeu de la mise en place d'une politique dédiée aux territoires ruraux, prenant appui sur le potentiel des ruralités pour répondre aux défis de notre temps. Dominique Marmier y a défendu la nécessité de développer des services à la population adaptés au milieu rural notamment en matière de mobilité.

En termes de développement rural, la fédération nationale a participé à diverses instances pour demander la pérennisation des dispositifs actuels au sein de la future Politique agricole commune qui démarrera en 2023 : commission Europe du Parlement rural en janvier, assemblée générale du Réseau rural national en décembre. Avec plusieurs organisations de l'ESS et du monde agricole (AVISE, MRJC, Terre de liens, Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole

(FNCUMA), l'Atelier paysan...), elle a coorganisé en décembre à Lyon le colloque « Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs ». Ce colloque visait à valoriser le programme européen Réseau rural et l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » financés par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural), un dispositif permettant de soutenir des coopérations multi-acteurs et des démarches innovantes.

Par ailleurs, 2021 a été une année charnière entre les programmes européens 2014-2020 et 2021-2027. La fédération nationale s'est préparée à la perspective de mise en œuvre opérationnelle des nouveaux programmes dont le lancement est annoncé en 2022 et 2023.

En matière de politique de l'emploi, de la formation et de l'insertion cofinancée par le Fonds Social Européen (FSE), la fédération nationale s'est impliquée avec le Mouvement associatif, les Apprentis d'Auteuil et l'APF-France handicap dans la concertation avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle pour la rédaction des documents opérationnels dans le prolongement des grandes orientations stratégiques décidées pour une Europe intelligente, verte, connectée, sociale et plus proche des citoyens.

La fédération nationale a aussi participé en juin au dernier comité de pilotage de l'évaluation du FSE de la programmation. Dans sa rédaction définitive, le programme opérationnel national du FSE offre d'intéressantes perspectives avec des mesures de soutien à l'économie sociale et solidaire, aux têtes de réseaux nationales et inter-régionales (outillage, ingénierie et professionnalisation), au renforcement du secteur associatif, à l'accompagnement des structures dans les transitions écologiques et numériques, à la conciliation vie familiale-vie professionnelle, à l'innovation sociale et à l'essaimage de dispositifs innovants.

En interne, la fédération nationale a amorcé la sensibilisation du réseau aux futurs programmes européens.

Vivre Mieux : ouvrons le débat !

Afin de poursuivre les réflexions et le débat avec tous les publics, Familles Rurales publie *Vivre Mieux-le Mag' des familles*. Chaque trimestre, le magazine des familles adhérentes s'attache à ouvrir de nouvelles perspectives. Il revisite des sujets d'actualité à travers un dossier thématique, en donnant la parole à des experts, familles et acteurs de terrain pour informer, croiser les regards, les initiatives et ouvrir de nouvelles pistes d'action individuelles et collectives.



Vieillir, une chance ?

L'allongement de la durée de la vie n'est-il pas une chance pour les individus, mais aussi pour la société entière ? Bien vieillir est-il devenu une injonction ? Tandis que les personnes âgées ont été durement touchées par la crise sanitaire, *Vivre Mieux* offre une tribune aux aînés, bien sûr, mais aussi aux acteurs associatifs, ainsi qu'à des experts sociologues ou médecins. Si les visions divergent parfois, un principe les rassemble tous : la nécessité de considérer toutes les personnes âgées dans leur pluralité et dans le respect de leur individualité et de leurs choix, quels que soient leur âge et leur état de santé.

La culture, un bien essentiel ?

Alors que les théâtres, les cinémas et musées ont dû fermer durant des mois, que les concerts, festivals et fêtes de village ont dû être annulés, *Vivre Mieux* a dressé le portrait d'une France où l'accès à la culture et aux pratiques culturelles semblent bien essentiels. Dans ce numéro, un certain consensus émerge : que ce soit Marina, rédactrice en chef de la page jeune, Fabrice Raffin, anthropologue ou encore Marianne Chaillan, philosophe : s'il faut arrêter de parler de « LA » culture comme une valeur universelle alors qu'il existe une pluralité de cultures, il n'en demeure pas moins que ce bien commun se travaille, s'approprie et s'appréhende.



Voyage : l'aventure n'est pas loin !

La crise sanitaire a brutalement mis un coup d'arrêt aux lointains voyages, Dominique Marmier souligne les nouvelles pistes d'un tourisme de proximité et questionne dans l'édito de ce 3^e numéro de l'année : « Comment conjuguer parfum d'aventure et valeurs éthiques et solidaires, dans un respect de l'environnement et des populations concernées ? »

Si l'on y parle d'envie d'ailleurs, d'émerveillement et de découvertes, le prisme de ce numéro de *Vivre Mieux* est résolument tourné vers une nouvelle manière d'envisager le voyage, avec une boussole qui indique, comme point cardinal, le respect de la planète et des Hommes.



Les nouvelles figures de l'engagement

120 ans après la loi de 1901, l'engagement a évolué : plus jeune, plus protestataire, moins monolithique... le magazine revient sur un certain nombre d'idées reçues, parmi lesquelles nous vivrions dans un monde individualiste. Au contraire, l'envie de s'impliquer dans une action collective est bien vivace, notamment chez les jeunes. Ce numéro fait la part belle aux bénévoles, mais aussi aux responsables associatifs et chercheurs qui nous éclairent sur les nouvelles formes de l'engagement.



Défendre les consommateurs

Troisième association nationale de défense des consommateurs et premier Mouvement familial, Familles Rurales sensibilise les consommateurs et protège leurs intérêts en menant des campagnes, enquêtes, observatoires, interpellations et actions judiciaires. Par ailleurs, avec les fédérations et associations du réseau, Familles Rurales propose des permanences conso et actions d'accompagnement budgétaire (micro-crédit, points conseil budget : lire page 64). Pouvoir d'achat, télécommunications, alimentation et énergie sont toujours au cœur de l'action.

L'année 2021 a été marquée par les actions en justice : une belle victoire face au géant des vacances en famille Belambra, l'assignation de l'opérateur Free, ainsi que par la refonte de l'Observatoire des prix en grande consommation.

Les clubs de vacances Belambra condamnés pour clauses abusives

C'est une étape importante dans la bataille de longue haleine menée par Familles Rurales contre Belambra. En décembre 2020, le tribunal judiciaire de Paris a déclaré abusives et/ou illicites plusieurs dizaines de clauses contenues dans les conditions générales de vente proposées par le géant des clubs de vacances. L'année 2021 s'est ouverte sur cette victoire bien que la procédure se poursuive. C'est en 2017 que Familles Rurales ouvrait la boîte de Pandore, repérant plusieurs éléments de nature à générer un déséquilibre significatif au détriment des clients. Outre des contrats illisibles ou des brochures trompeuses avec des photos non contractuelles, Belambra imposait à ses clients des frais exorbitants en cas de demande de report ou d'annulation, quand il s'accordait à lui-même de pouvoir modifier unilatéralement et sans la moindre indemnisation



les dates ou lieux de séjour. Condamné à supprimer ces clauses abusives dans un délai de deux mois à compter de la décision de justice et à publier ce jugement sur son site internet pendant six mois, le groupe a interjeté appel. Si la publication sur le site internet, très préjudiciable pour Belambra, est pour l'heure suspendue, les consommateurs lésés peuvent dès à présent faire valoir leurs droits auprès du club de vacances. Une belle victoire qui devrait faire tache d'huile et compenser ce type de déséquilibre entre des consommateurs désarmés et de grands groupes de tourisme.

Communications électroniques : encore des promesses abusives autour de la 5G

En matière de 5G, le bras de fer avec les opérateurs continue, en particulier avec Free. En janvier 2021, Familles Rurales assignait l'opérateur en justice pour pratiques commerciales trompeuses. En cause ? Une publicité laissant penser aux consommateurs un gain de performance que toutes les fréquences 5G ne sont pas en mesure d'offrir à l'heure actuelle. En parallèle, Familles Rurales a à nouveau invité le secrétaire d'État

chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques, Cédric O, à prendre ses responsabilités en encadrant ces publicités par arrêté. Car le terme 5G recouvre différentes réalités : le débit peut ainsi varier de 4,5 fois, selon que l'on souscrit un abonnement chez Free (qui propose le débit le plus faible) ou chez Orange (le meilleur débit). C'est ce qu'a révélé l'ARCEP, le régulateur des télécoms, dans une enquête de qualité de service sur la 5G en novembre dernier.

Dès la publication de cette dernière, Familles Rurales a immédiatement réagi en appelant les consommateurs à la vigilance à la veille de Noël, au risque d'acquiescer à un téléphone « compatible 5G » avec un réseau qui ne tient pas ses promesses. Cette communication a été l'occasion, une fois encore, d'interpeller le gouvernement et de le presser à mettre fin à ces publicités trompeuses.

Et Familles Rurales de rappeler qu'au-delà du préjudice économique pour le consommateur, de telles pratiques commerciales qui poussent au renouvellement permanent des terminaux sont en contradiction avec une conception de consommation durable d'un point de vue écologique.





« Les ménages ruraux font face à des dépenses accrues de 20 % en matière de chauffage et de 40 % concernant les carburants »

Énergie : demande d'un plan d'urgence pour les ruraux

L'envolée des prix de l'énergie a un impact très significatif sur le portefeuille des Français. Grâce à l'interpellation de plusieurs organisations, dont Familles Rurales, le gouvernement a annoncé la mise en place d'une « indemnité inflation ». Une mesure à saluer, mais qui reste largement insuffisante pour Familles Rurales qui, en réaction à cette annonce du mois d'octobre, a rappelé les arguments déjà exposés dans une lettre ouverte au Premier ministre adressée quelques jours plus tôt. Le Mouvement y soulignait la situation subie par les ruraux, dont les dépenses en énergie sont largement plus importantes que celles des citadins. En effet, d'après des données publiées par EDF en 2019, les ménages ruraux font face à des dépenses accrues de 20 % en matière de chauffage et de 40 % concernant les carburants. Avec l'inflation, sur l'année, en additionnant les factures de gaz et les pleins d'essence, le **surcoût s'élèverait à 1200 € pour les habitants des territoires ruraux**. Pour compenser cette fracture territoriale, Familles Rurales a appelé à un plan d'urgence consistant à :

- appliquer au gaz et à l'électricité, qui constituent des biens de première nécessité, une taxe « réduite » à 5,5 % ;
- prendre enfin en compte les inégalités territoriales par l'attribution d'un « chèque territoire » aux habitants des territoires ruraux dont les ressources seraient inférieures à 3 Smic pour inclure les classes moyennes non aidées et non aisées.

D'ores et déjà, Familles Rurales a obtenu la prorogation au 1^{er} juillet de la date limite du changement des chaudières au fioul, prévue initialement en janvier 2022. Cela laisse une saison supplémentaire aux familles pour changer ces coûteux équipements.

Plaidoyer pour une bonne information des consommateurs en matière d'alimentation

Parce que la question de l'alimentation est centrale pour les consommateurs et qu'elle revêt des enjeux multiples – santé, développement durable, budget des familles, égalité... – elle est au cœur des préoccupations de Familles Rurales depuis plusieurs années. Au niveau national, le Mouvement est porte-parole des familles auprès des pouvoirs

publics : présent au Conseil National de l'Alimentation et au Conseil National de la Consommation, il s'attache à généraliser l'étiquetage de l'origine et à apporter de la transparence dans les modes de production.

En 2021, les conclusions du groupe de travail du Conseil National de la Consommation consacré à l'information des consommateurs sur l'**origine des ingrédients des denrées alimentaires** transformées, malgré quelques avancées, n'ont pas été à la hauteur des espérances de Familles Rurales et des autres associations de consommateurs en matière de transparence. En cause, l'opposition ferme des professionnels, qui n'ont pas fait la moindre concession en la matière.

Au Conseil National de l'Alimentation, Familles Rurales a poursuivi en 2021 son implication au sein du groupe de travail concernant la **limitation des emballages plastiques** dans le domaine de l'agroalimentaire. Après l'encadrement de l'emballage des fruits et légumes, les questions de l'utilisation du plastique en restauration collective et du vrac ont été débattues.

Dans la poursuite de l'action « Stop à la pub pour la Malbouffe ! » engagée en 2020 avec plusieurs associations visant un encadrement de la **publicité sur les produits gras et sucrés**, Familles Rurales a regretté que les professionnels de la publicité ne prennent pas des mesures plus fortes



d'encadrement pour permettre un véritable changement de modèle alimentaire, plus sain et diversifié. Le Mouvement s'est donc abstenu lors de l'adoption de la Recommandation de l'autorité de régulation des professionnels de la publicité (ARPP) « Comportements alimentaires » sensée traduire l'engagement des professionnels pour une publicité responsable.

Concernant le **Nutriscore**, qui est utilisé pour déterminer les qualités nutritionnelles d'un aliment au regard du PNNS, Familles Rurales a rappelé l'utilité de cet outil d'information pour les consommateurs tout en soulignant qu'il nécessite un accompagnement renforcé pour une meilleure

interprétation et utilisation. En effet, aucun aliment sur le marché n'est mauvais en soi, c'est la quantité et la fréquence de consommation qui peut engendrer un déséquilibre.

L'information du consommateur sera débattue en 2022 au niveau européen avec la révision du règlement INCO datant de 2011. Ce règlement avait permis de mieux protéger les consommateurs face à la déferlante des allégations santé sur les aliments. Familles Rurales se mobilisera pour promouvoir une **meilleure information du consommateur sur l'origine, la composition nutritionnelle et les dates de consommations**, trois thèmes au cœur des discussions.

LE PNNS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 2001, le Programme national nutrition santé (PNNS) a pour objectif l'amélioration de l'état de santé de l'ensemble de la population en agissant sur l'un de ses déterminants majeurs : l'alimentation.

Manger Bouger, émanation du PNNS, conseille de consommer au moins 5 portions de fruits et légumes quotidiennement et de pratiquer au moins 30 mn d'activité physique par jour.



Familles Rurales appelle à la mise en place d'un chèque « fruits et légumes » permettant aux familles les moins favorisées d'accéder à ces produits « bons pour la santé ».

Un observatoire pour faire rimer budget avec santé

Depuis 15 ans, Familles Rurales donne rendez-vous aux médias et au grand public pour présenter deux baromètres : celui des prix en grande consommation et un autre consacré aux prix des fruits et légumes. Grâce à un réseau de vendeurs consommation présents sur l'Hexagone et dans les Outre-mer, Familles Rurales collecte et analyse des relevés de prix afin d'établir un état des lieux factuel et représentatif du panier moyen d'une famille. En 2021, le Mouvement a totalement repensé cet Observatoire des prix dans un double objectif : il s'agit d'une part de guider les familles à faire des choix alliant budget et santé, et d'autre part d'interpeller les pouvoirs publics dans leur responsabilité vis-à-vis de la santé des familles.

En effet, Familles Rurales s'appuie désormais sur les recommandations du PNNS mais également sur les données de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) relatives aux impacts de la consommation de viande. 97 produits bruts non transformés ont ainsi été sélectionnés afin de respecter les recommandations et établir un menu équilibré pour une semaine. La saisonnalité des produits frais a également été prise en compte dans la composition du panier.

Deux temps de communication sont instaurés : l'un en juillet autour des fruits et légumes et un autre au

début de l'hiver autour de l'ensemble des produits de grande consommation.

En cette année internationale des fruits et légumes, le Mouvement a mis en juillet le focus sur ces aliments essentiels pour la santé et a préparé un dossier fourni en données chiffrées et conseils pratiques pour les consommateurs. L'objectif était double : permettre aux médias de relayer une information très didactique sur la manière de composer, au meilleur prix, un panier de fruits et légumes respectant les recommandations du PNNS. Mais il s'agissait aussi d'interpeller les pouvoirs publics : l'injonction de bien manger doit être accompagnée, pour certaines familles, d'une aide concernant cette dépense essentielle, variable d'ajustement des ménages les plus précaires.

Car respecter le PNNS en matière de consommation de fruits et légumes représente entre 4 et 16 % d'un Smic net mensuel pour une famille de 4 personnes selon la composition du panier.

Si le bénéfice pour la santé de la consommation de fruits et légumes n'est plus à démontrer, les études montrent que 90 % des enfants et près de 70 % des adultes ne suivent pas les recommandations du PNNS. Aussi, Familles Rurales invite les pouvoirs publics à développer une **politique publique plus ambitieuse et incitative en instaurant notamment un chèque « fruits et légumes »**.



TERRITOIRES RURAUX, TERRITOIRES D'AVENIR

Après les confinements qui ont marqué le pays, les Français plébiscitent plus que jamais la campagne pour sa qualité de vie et les ruralités s'imposent comme des territoires d'avenir. Pourtant, les défis restent nombreux : recul des services publics, désertification médicale, difficulté d'accès à l'emploi, fracture numérique...

En plus des milliers d'actions menées partout en France pour répondre aux besoins des familles, la fédération nationale expérimente et structure, avec le réseau, des projets qui répondent à des problématiques émergentes. Télétravail, alimentation durable, mobilité verte, accompagnement numérique, vie associative... les sujets sont variés et nécessitent de construire une offre renouvelée, aux prises avec les enjeux du 21^e siècle.



ENTRETIEN
AVEC GUILLAUME RODELET,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

« Susciter l'envie d'agir »

Familles Rurales conduit depuis quelques années des projets à l'échelle nationale. Pourquoi ?

On présente souvent Familles Rurales comme un réseau de 1 850 associations locales, car c'est ce maillage fin du territoire qui constitue le socle de ce que nous sommes et qui se révèle le plus parlant. Mais nous portons aussi la responsabilité de nous réinventer et de nous organiser pour être un acteur des politiques publiques dont nous relevons. Depuis trois ans environ, la fédération nationale a amorcé un virage important en impulsant des projets nationaux structurants pour l'ensemble du réseau. Cela nous amène à travailler différemment avec les fédérations qui viennent désormais chercher auprès de nous des axes de développement. Nous prenons progressivement nos marques, nous développons de nouvelles compétences, un nouveau métier, celui de chef de projet.

Cette approche nous offre d'autres ouvertures, des opportunités de financements et d'alliances, notamment via des partenariats public-privé.

Le développement et l'innovation sont dans l'ADN de Familles Rurales. Avec ces projets, nous réaffirmons ce rôle que nous avons à jouer. Nous souhaitons aider l'ensemble du Mouvement à passer un cap.

Qu'est-ce qui a déclenché cette dynamique ?

Le projet Port@il, qui vise à développer des tiers-lieux en milieu rural, nous a projetés dans une dynamique de transformation. Au départ, nous avons saisi l'opportunité de financements européens. Et rapidement, cette démarche nous a ouvert de nouvelles voies. Elle nous a permis d'expérimenter d'autres façons de faire, révélé le besoin et la richesse de travailler ensemble, tant avec les fédérations qu'avec les associations et d'autres partenaires. Ce projet nous a permis de renouer avec ce que nous sommes : un réseau capable de se saisir des enjeux de son temps, d'accompagner les changements, et ce faisant, de se transformer. Aujourd'hui, nous sommes sortis d'un modèle associatif classique pour devenir un acteur de l'économie sociale et solidaire.

Notre rôle, à la fédération nationale, n'est pas de multiplier les tiers-lieux, ou d'autres projets nationaux, mais de créer de l'envie d'agir par un travail d'information et de sensibilisation. Notre rôle est aussi d'être aux côtés des porteurs de projets, sans faire à leur place. Ce sont bien les associations et fédérations sur le terrain qui identifient des besoins, des manques sur leur territoire. Nous leur apportons des moyens, une méthodologie, du support dans le temps. Nous dialoguons, nous nous nourrissons des expériences des uns et des autres dans une logique de capitalisation et d'essaimage. Et nous souhaitons inscrire cet accompagnement dans une continuité, même quand les financements d'amorçage prendront fin.

A quels enjeux ces projets répondent-ils ?

Comme cela a été souligné dans notre étude « Territoires ruraux : perceptions et réalités de vie » qui a été actualisée au printemps 2021, le milieu rural est de plus en plus attractif pour les Français, mais il manque cruellement de services. Une autre tendance qui se confirme : le besoin d'être et de faire ensemble, de s'engager localement. Nous voulons contribuer à réinventer des services de proximité qui tiennent compte de ces évolutions sociologiques mais aussi technologiques, tout en étant aux prises avec les problématiques actuelles : l'urgence climatique, la transition numérique...

Ainsi, ce que nous déployons en matière de mobilité solidaire par exemple répond à des besoins très concrets de déplacement, mais intègre aussi une réflexion sur notre responsabilité environnementale.

De même, le projet Catalyseur vise à lutter contre la précarité alimentaire en favorisant l'accès à des produits frais en circuits-courts ou encore l'enjeu de la dématérialisation qui rend les points de médiation numérique nécessaires pour éviter qu'1 Français sur 5 se trouve dans une situation d'exclusion numérique.

Enfin, un projet transversal à tous les domaines d'activité de Familles Rurales a été lancé en 2021 autour du développement durable. Il s'agit de former, expérimenter et capitaliser pour assurer collectivement les transitions écologique, sociale et solidaire qui sont à l'oeuvre.

Cette démarche est encore jeune, comment envisagez-vous de la faire grandir ?

Au fil de ces trois ou quatre dernières années, nous avons développé un éventail de plus en plus large de projets sur des sujets variés. Dans le réseau, chacun peut compléter son portefeuille d'activités. Nous souhaitons poursuivre cette rénovation de l'offre, l'étoffer, aller défricher les projets émergents et efficaces et inventer ensemble la manière dont on pourra les déployer plus largement, en construisant une réponse commune et transférable tout en préservant à chacun la capacité à être acteur de son projet.



DE NOUVELLES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE

La fédération nationale a impulsé à la fin des années 2010 une dynamique d'innovation pour contribuer au développement et à l'attractivité des territoires ruraux. L'année 2021 permet de tirer un premier bilan très positif des deux programmes pionniers de cette nouvelle culture de projets : les tiers-lieux et les points de médiation numérique sont en effet en plein essor au sein du réseau. C'est aussi l'année de la diversification de l'offre, avec plusieurs projets qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

Pour des campagnes et des familles connectées

A l'œuvre depuis plusieurs années sur la question de la connexion des territoires ruraux, Familles Rurales se félicite de la progression inédite qui a été réalisée en 2021. Le territoire est désormais couvert à 90 % en 4G, une quasi victoire pour le mobile. La bataille se porte désormais sur la connexion fixe et, outre le développement des points de médiation numérique, le prochain combat pourrait être d'obtenir un droit opposable à une connexion de bonne qualité.

Le numérique... même pas peur !

Si la crise sanitaire a renforcé la nécessité de maîtriser les usages numériques, ces derniers ne sont encore pas une évidence pour 23 % des Français. Car au-delà du manque d'équipement et d'accès au haut débit, le numérique effraye encore des personnes âgées, mais aussi des plus jeunes ! Pour répondre à ces différents publics, dans la diversité de leurs besoins, la fédération nationale a lancé en 2019 un dispositif innovant : la mise en place de points de médiation numérique sur les territoires ruraux. Adossés aux structures Familles Rurales et à son réseau de lieux de proximité (Relais familles, Espaces de vie sociale, Maisons de services au public, Permanences consommation, Tiers-lieux...) ces points de médiation numérique

proposent un accès libre à des équipements informatiques, ils assurent un accompagnement individualisé des personnes aux démarches en ligne et organisent des ateliers de formation des habitants : utilisation de l'outil informatique, éducation et prévention aux usages du numérique conçus spécifiquement pour les publics jeunes, les parents et les seniors.

En trois ans, **près de 100 000 habitants** des territoires ruraux pourront ainsi être accompagnés dans leurs démarches en ligne et **devenir autonomes dans leur usage du numérique**. Alors que 100 points de médiation numérique étaient prévus dans le cadre d'un programme triennal piloté par la fédération nationale, la vitalité du réseau mais aussi le contexte sanitaire ont poussé à plus d'ambition d'autant que des soutiens publics et privés (Banque des Territoires, Fondation JM.Bruneau, ANCT, Fondation Afnic, Fondation RTE, Éducation Nationale, Fondation Crédit Agricole, Rural Mouvement et Crédit Mutuel) ont permis de donner une nouvelle ampleur à ce projet.

Ainsi, en 2021, 210 associations Familles Rurales proposent des activités autour du numérique. Ce sont + de 2 000 ateliers numériques réalisés pour près de 30 000 bénéficiaires.



Près de 150 points de médiation numérique accompagnés

La fédération nationale a mis en place un accompagnement soutenu des 146 structures avec une offre complète :

- **dotations financières** pour démarrer les actions numériques ;
- organisation de **formations initiales** à la médiation numérique pour 180 aidants numériques ;
- 5 sessions de **formation continue** autour de la sobriété numérique organisées en partenariat avec l'association la Fresque du Numérique pour une trentaine de personnes ;
- 4 parcours **E-Learning** ouverts à 300 aidants numériques pour s'auto-former à la médiation numérique ;
- **animation** d'un réseau interne de référents numériques pour échanger sur les bonnes pratiques et développer de nouveaux projets ;
- mise à disposition de **ressources pédagogiques** (guide de l'aidant, mandat d'intervention, fiches d'activités...);

- création d'**outils de communication** pour rendre visible les actions numériques auprès du grand public.

En 2021, l'une des actions phares a été le recrutement dans le réseau Familles Rurales de 40 conseillers numériques permettant à la fois aux fédérations mais également aux associations de renforcer et développer la médiation numérique.

L'objectif 2022 est d'accompagner 200 points de médiation numérique et 400 aidants numériques à travers des formations, des webinaires thématiques (parentalité numérique, sobriété numérique...) et des ressources pédagogiques.

10 pôles numériques territoriaux seront créés au niveau régional pour essaimer et structurer le dispositif. Enfin, pour aller au plus près des publics concernés et faire connaître l'offre de service proposée, une campagne de communication dans les radios locales sera lancée au premier trimestre 2022.

« Depuis ma prise de poste fin septembre, j'ai pu constater une forte émulation en matière de projets sur le numérique avec Familles Rurales. Soit dans la volonté d'accompagner chaque personne vers l'utilisation du numérique soit dans le développement des tiers-lieux. Beaucoup de projets partenariaux également, ce qui est motivant et me donne un regard très optimiste pour mettre en œuvre mes missions ».

Ophélie Bonnet, conseillère numérique à la fédération Nouvelle Aquitaine

En 2021, les tiers-lieux décollent !

La sortie en août du rapport « Nos territoires en actions » de France Tiers Lieux a confirmé l'essor considérable des tiers-lieux en France. Avec près de 3 500 sites, leur nombre a presque doublé depuis 2018. Leurs formes sont toujours diversifiées (tiers-lieux entrepreneuriaux, numériques, sociaux, culturels, nourriciers/agricoles, ateliers de fabrication, espaces de coworking...) et majoritairement hybrides sur les territoires ruraux.



Au cœur de cette dynamique, le projet de Familles Rurales Port@il visant à développer les tiers-lieux en milieu rural est entré dans la 3^e année de son déploiement avec de nombreuses activités nationales et régionales, autour d'un nombre croissant d'expérimentations locales : 39 à l'automne 2021.

Le premier semestre a permis de réaliser une photographie des projets (analyse des conditions d'émergence, des facteurs de réussite et des étapes de développement) pour en partager les résultats au comité de pilotage de juin qui a réuni 35 partici-

pants. Les associations qui entrent dans une perspective de transformation et d'expérimentation peuvent s'engager dans une logique de coopération avec d'autres acteurs locaux sur leur territoire pour contribuer aux transitions et bénéficier de dispositifs publics (appels à manifestation d'intérêt régionaux et nationaux tels que Fabriques de territoire de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, Plan France Relance...). Deux nouveaux tiers-lieux, en Ardennes et dans le Doubs, ont ainsi été labellisés Fabriques de territoire.

Partages d'expériences et collaborations

De janvier à mai, un cycle de six webinaires conçu et animé par la fédération nationale et la fédération régionale Nouvelle Aquitaine a permis d'aborder une diversité de thématiques : spécificités des tiers-lieux ruraux, coopération avec la collectivité, collectif et gouvernance, innovation, jeunesse, animation de la vie sociale. A partir de témoignages et de contributions d'experts, ces rencontres ont permis d'approfondir ou de clarifier certaines questions, notamment la place des tiers-lieux dans l'animation de la vie sociale (ressemblances et différences avec les Espaces de Vie Sociale). Ces webinaires, disponibles en replay, ont réuni **plus d'un millier de participants**.

Une série d'événements a rythmé le second semestre : événement de restitution intermédiaire « Tiers-lieux ruraux : retour d'expériences et enseignements » organisé au tiers-lieu La Recyclerie à Paris en octobre (94 participants) avec la participation de France Tiers Lieux et de l'Institut des Territoires Coopératifs, rassemblement des tiers-lieux « La Causerie » à Paris en novembre (64 participants) coanimé avec la Coopérative Tiers-Lieux.

L'année a aussi été marquée par un programme de travail coconstruit avec le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) sur les tiers-lieux et la transition écologique, avec un webinaire associant le climatologue Jean Jouzel en mars, un atelier collaboratif à distance en juin sur les objectifs de développement durable et un séminaire organisé en septembre au tiers-lieu l'Hermitage dans l'Oise avec une vingtaine de tiers-lieux. L'appel à projets 2021

du fonds de dotation RURAL MOUV spécifique aux tiers-lieux a porté sur cette thématique et a permis de soutenir 13 structures, dont 6 du réseau Familles Rurales.

Par ailleurs, une expérimentation a été menée dans l'Aveyron et la Manche sur les tiers-lieux et l'entrepreneuriat des jeunes de 18-30 ans avec le soutien de la Ruche. Sur ce champ, la fédération nationale a aussi participé à une étude-action sur les tiers-lieux et les travailleurs indépendants dans le cadre du projet Echo porté par la coopérative « Coopérer pour entreprendre ».

Une expertise reconnue

Au cours de l'année 2021, des porteurs de projet d'une quinzaine de départements ont sollicité la fédération nationale pour recueillir des conseils et bénéficier d'un accompagnement. La fédération nationale leur a proposé des entretiens individualisés et des séances collectives, et pour les plus

UNE FORMATION « CRÉER UN TIERS-LIEU EN MILIEU RURAL »

Fruit de la capitalisation, un important travail d'ingénierie de formation a permis la conception d'un parcours e-learning « Créer un tiers-lieu en milieu rural » avec le soutien de la Fondation Crédit coopératif notamment. Élaboré avec le concours de trois prestataires (coordination pédagogique, images, animation graphique), ce parcours propose 9 modules thématiques à destination des porteurs de projet et des référents accompagnateurs. Une première session a commencé en novembre avec une promotion-test de 28 stagiaires issus de 12 projets dont 5 de Familles Rurales. Parmi les stagiaires, Carine, référente départementale en Ile-et-Villaine témoigne : « *cette formation permet de passer d'une appropriation individuelle à un travail collectif* ».

motivés, d'intégrer le nouveau parcours de formation « Créer un tiers-lieu en milieu rural ». Plusieurs envisagent de rejoindre le réseau Familles Rurales.

Soutenus par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), des réseaux régionaux de tiers-lieux se structurent. Familles Rurales s'y implique

« Cette formation Familles Rurales a été un cadeau pour nous »

Pedro, bénévole associatif (hors Familles Rurales), Var

dans 5 régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand Est, Normandie, Nouvelle Aquitaine.

En outre, la fédération nationale a renforcé ses liens avec l'ANCT et France Tiers Lieux en contribuant à de nombreuses initiatives : comité de sélection des Fabriques de territoire en mars, campus juridique et webinaire sur les tiers-lieux à l'attention des référents ruralité en préfecture en juillet, comité technique de l'étude sur la filière tiers-lieux (diagnostic emploi-compétences) en décembre...

Enfin, la fédération nationale a coorganisé en décembre à Lyon, avec d'autres projets nationaux « Mobilisation collective pour le développement rural » (AVISE, CUMA, MRJC, Terre de liens...) le colloque « Pour des politiques publiques ambitieuses en faveur de territoires ruraux créatifs, solidaires et coopératifs » et s'y est rendue avec une délégation de la Loire.

Autorité de gestion du programme européen Réseau rural, le ministère de l'Agriculture a offert au printemps la possibilité de poursuivre la dynamique une année supplémentaire avec un **soutien financier renouvelé**. Le projet Port@il s'achèvera donc à l'automne 2022, avec une offre complète d'outils, de formations et un réseau de personnes ressources expertes.





Développement durable : l'impérative transition

Opérer la transition énergétique et écologique avec les familles et modifier durablement nos modes de vie et de consommation, c'est le défi écologique inscrit dans les orientations 2020-2024 du Mouvement. Une priorité pour Familles Rurales, une ambition forte d'un riche terreau d'actions sur l'ensemble du territoire. Mis en place en 2021, le plan d'action Développement durable s'attache en premier lieu à capitaliser sur les actions menées dans le réseau, les qualifier à l'aide des Objectifs de Développement Durable (ODD) et les valoriser pour insuffler une dynamique, développer les partenariats et mobiliser des moyens à la hauteur des ambitions. Dans un second temps, il s'agira de conduire le changement des pratiques dans les structures. Dès 2021, la sensibilisation et l'accompagnement du réseau national ainsi que des expérimentations pilotes, qui impliquent directement les associations et les familles, ont été déployées à différentes échelles.

Sensibiliser, informer, former

Avec les Objectifs de Développement Durable, chacun dispose d'une feuille de route commune pour favoriser la croissance économique durable, améliorer l'inclusion sociale et préserver l'environnement. En 2021, la fédération nationale a accompagné le réseau dans la qualification des actions menées à l'aune des ODD. Pour ce faire, la première étape est la sensibilisation. Au printemps, une première **phase de test a été menée avec les tiers-lieux**. Ces derniers ont pu participer à deux webinaires permettant de mieux cerner le sujet et les enjeux du développement durable, de sensibiliser aux ODD et de mener une **réflexion sur l'impact des actions menées**, qu'il soit environnemental, mais aussi économique et social. Une grille d'analyse a été fournie aux participants pour les aider à formaliser leur réflexion. Les travaux se sont élargis à une vingtaine de structures en septembre avec un séminaire dédié.

A l'automne, cette **démarche de sensibilisation a été étendue à l'ensemble du réseau** : réunions d'information, production d'un guide sur les ODD adapté à l'ensemble des domaines d'activité de Familles Rurales, enquête nationale en ligne... Cette



démarche de sensibilisation se poursuivra en 2022. Pour l'accompagner, des ateliers sont programmés à l'attention des 1 850 associations du réseau et un outil de pilotage stratégique a été conçu. Il est accessible aux porteurs de projets ainsi qu'aux fédérations via une plateforme web. Enfin, un service support (téléphone et web) a été mis en place pour aider les associations et fédérations à la qualification de leurs actions.

Ce travail essentiel de capitalisation et d'analyse des actions existantes devrait permettre aux associations de **définir des priorités d'action**, en connaissance de leurs forces, des problématiques locales et des synergies possibles avec les collectivités et politiques publiques de leur territoire.

Passer à l'action

L'expérimentation lancée en octobre 2021 s'articule autour de 6 thématiques d'action : biodiversité, énergie, sobriété numérique, alimentation durable, économie circulaire, mobilité.

Elle est déployée sur trois plans :

- local avec 10 tiers-lieux pour expérimenter le développement de nouveaux services à forte dominante écologique ;
- départemental avec les fédérations de la Vendée et de l'Indre et Loire et leurs associations concernées ;
- national avec la sensibilisation du réseau à la sobriété numérique (lire encadré).

Ces expérimentations de terrain visent à produire des guides de bonnes pratiques avec des exemples d'action par domaine dans le but d'essayer et opérer les transitions au niveau national.





POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE

La crise sanitaire a révélé combien le numérique est aujourd'hui au cœur de nos usages, de notre système d'éducation, du monde du travail, mais aussi au service du lien social. Elle a également mis en lumière l'ampleur de la fracture numérique et les inégalités qu'elle induit. Les réseaux, les contenus, les usages, la consommation sont appelés à se développer. L'ensemble des acteurs et intervenants de la filière numérique portent donc une responsabilité majeure pour proposer une offre numérique soutenable, respectueuse des personnes, de l'environnement et à même de répondre aux besoins de notre société.

Parce qu'un numérique soutenable est d'abord un numérique inclusif, Familles Rurales déploie depuis 2019 des Points de Médiation Numérique pour accompagner les habitants des territoires ruraux aux usages numériques (voir page 26) et développe un programme de sensibilisation et de formation à la sobriété numérique. Les formations, en partenariat avec l'association La Fresque du Numérique, seront échelonnées sur deux ans. Elles mobiliseront les médiateurs et les aidants numériques du réseau puis les salariés et les bénévoles des associations adhérentes.

Par ailleurs Familles Rurales, à travers ses contributions et représentations, formule des propositions et recommandations :

Aux pouvoirs publics dans le but de :

- poser une définition législative ou réglementaire du haut débit fixe de 8 mégas minimum ;
- instaurer un indice score carbone permettant au consommateur de prendre conscience de son empreinte écologique ;
- engager un plan d'éducation à la sobriété numérique et à la régulation des usages qui serait confié aux associations agréées de défense des consommateurs.

Aux opérateurs afin qu'ils adoptent des démarches et pratiques commerciales loyales et responsables, cohérentes avec leurs engagements RSE. Le Mouvement mène des actions et demande ainsi aux constructeurs et opérateurs :

- d'informer les consommateurs sur la couverture effective basée sur des données objectives faisant état des débits constatés ;
- de mettre en œuvre toute mesure pour allonger radicalement la durée de vie des équipements ;
- d'assurer la rétrocompatibilité des divers équipements et standards ;
- de financer le plan d'éducation dédié à la sobriété numérique et à la régulation des usages.

Aux éditeurs, producteurs de contenus et publicitaires pour :

- qu'ils utilisent des technologies, des pratiques de stockage, orientées vers la sobriété ;
- qu'ils informent les utilisateurs en appliquant aux contenus l'indice score carbone ;
- qu'ils participent par le reversement d'une taxe numérique soutenable aux financements des actions de sensibilisation et d'éducation à la sobriété numérique.

Catalyseur : un incubateur de projets autour de l'accessibilité alimentaire

Concevoir de nouveaux modèles de circuits courts à destination des personnes précaires afin de leur permettre d'accéder à des produits frais, locaux et de qualité ? C'est le défi qu'un collectif d'acteurs de l'ESS a décidé de relever. Lauréate France Relance, dans le cadre de la mesure « Alimentation locale et solidaire », la Fédération Nationale des Coopératives de Matériel Agricole (FNCUMA) a réuni autour de son projet Catalyseur 9 partenaires, parmi lesquels Familles Rurales, pour développer un incubateur de projets visant à identifier des initiatives innovantes sur tout le territoire national autour de l'accessibilité alimentaire.

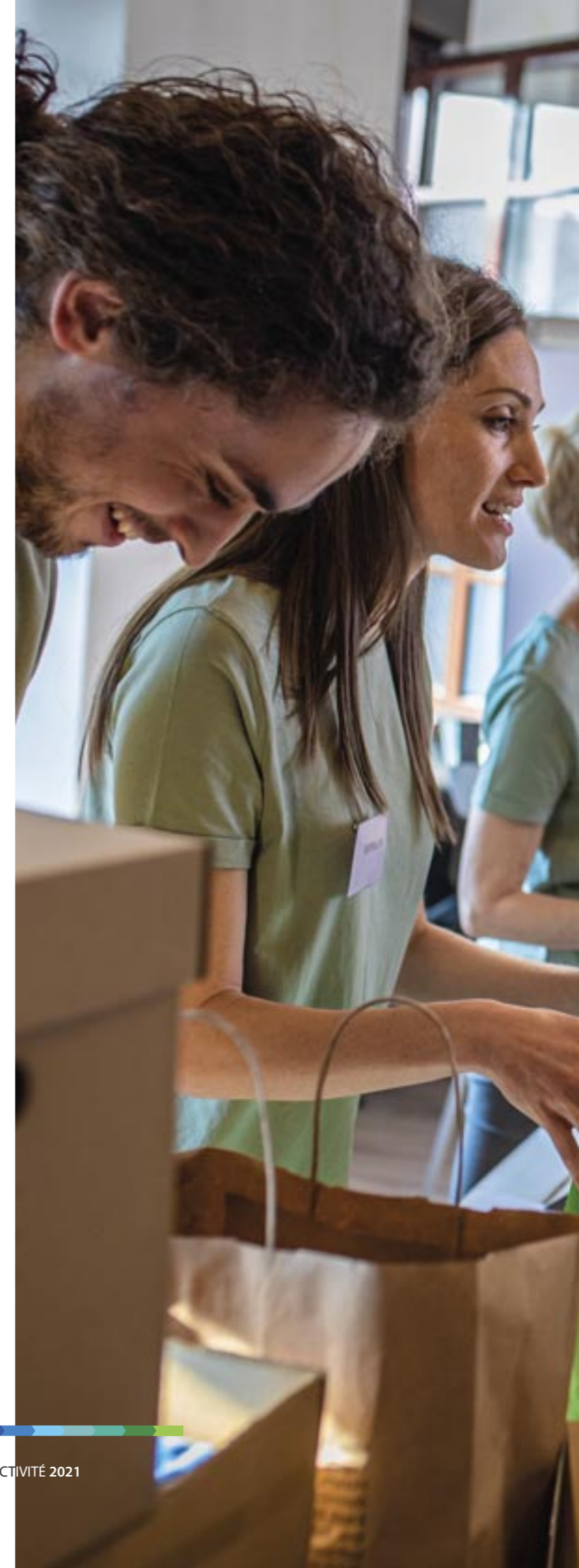
20 projets pilotes dont 4 portés par Familles Rurales

20 projets pilotes ont été sélectionnés pour leurs impacts économiques, environnementaux et sociaux, mais également pour la diversité des acteurs qu'ils impliquent (agriculteurs, acteurs sociaux, collectivités...).

En septembre 2021, ils ont intégré l'incubateur Catalyseur. Ils bénéficient dans ce cadre d'un soutien financier, d'un accompagnement jusqu'en février 2022 mais aussi d'ateliers collectifs thématiques. Ces derniers réunissent les porteurs de projets autour de leurs problématiques communes telles que : comment créer des partenariats avec le monde agricole permettant des solidarités ? Comment se rapprocher des publics précaires et proposer des actions non stigmatisantes ? Quelles animations envisager autour de l'aide alimentaire ? Quelle réflexion pouvons-nous mener aujourd'hui sur nos modèles d'aides alimentaires et notre rapport avec la grande distribution ?

Quatre projets portés par Familles Rurales ont intégré Catalyseur :

- La fédération de l'Hérault qui développe, autour d'une épicerie sociale et solidaire déjà en place, un projet d'épicerie itinérante pour lutter contre



l'isolement des personnes et toucher de nouveaux publics.

- La fédération des Ardennes qui souhaite ouvrir une **épicerie sociale et solidaire mixte**, espace de rencontre et de lien social, dans le cadre de son tiers-lieu tourné aujourd'hui vers l'accès aux droits.
- La fédération d'Indre-et-Loire qui a mis en place dans le cadre de l'expérimentation Développement durable un projet transversal (circuits courts, inclusion et alimentation durable) et qui souhaite aujourd'hui développer son action avec des **ateliers de sensibilisation** ouverts sur de nouveaux publics : ateliers de sensibilisation au gaspillage, ateliers de cuisine, de conserves, etc. . La fédération a également prévu de modéliser son projet pour de futurs déploiements.
- La fédération de la Loire qui a déjà réuni plusieurs tiers-lieux autour d'elle pour créer un collectif sur l'accessibilité alimentaire souhaite, dans le cadre de Catalyseur, faire émerger un projet impliquant toutes les parties prenantes. Il permettrait de toucher des **publics éloignés sur un territoire vaste et complexe**. Le collectif souhaite également donner la parole aux publics précaires et valoriser leurs savoirs.

Fin février 2022, une documentation issue des expérimentations de terrain et des échanges collectifs sera disponible et pourra enrichir les réflexions à l'œuvre sur le champ de l'alimentation.

Ouvrir de nouvelles voies

Afin de répondre à des besoins mal pris en compte ou émergents, la fédération nationale est attentive aux opportunités de financement à même d'initier de nouveaux projets. Ainsi, en 2021, elle s'est associée à la Confédération Nationale des Foyers Ruraux pour répondre à un appel à manifestation d'intérêt portant sur les **violences faites aux femmes en milieu rural**.

Le projet a été retenu par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités Territoriales, en partenariat avec le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances qui a souligné l'intérêt de voir s'unir Familles Rurales et les Foyers

ruraux, permettant ainsi un maillage très serré du territoire. Les actions consisteront à former, soutenir et accompagner les fédérations et associations locales et plus particulièrement les élus, salariés, bénévoles en faveur de la lutte contre les violences conjugales. Plus largement, des actions pourront être menées pour favoriser l'autonomie des femmes à travers l'accès à l'emploi ou la mobilité par exemple. (Lire également p. 70).

Justement, la fédération nationale s'est largement impliquée pour développer des services de **mobilité solidaire** en sensibilisant le réseau à cette question et en lui fournissant des outils méthodologiques pour les aider à multiplier ce type de service. Le soutien de la Fondation JM.Bruneau a permis le financement de plusieurs projets de ce type en lien avec les personnes âgées en 2021. (Lire également p. 71).



Lancée en novembre sur les réseaux sociaux, la campagne « Change la donne » a permis de dynamiser le recrutement de jeunes en Service civique. Elle a mis en valeur la richesse de la rencontre entre le parcours des jeunes et l'engagement au sein d'un grand Mouvement d'intérêt général.

UNE MISSION INDEMNISÉE,
ENRICHISANTE,
PRÈS DE CHEZ TOI?

CHANGE LA DONNE

AVEC LE SERVICE CIVIQUE
ET FAMILLES RURALES

Solidarité, culture,
animation, numérique, écologie:
trouve ta mission!
#ChangeLaDonne

SERVICE CIVIQUE
Familles rurales



UNE TÊTE DE RÉSEAU AU SERVICE D'UN PROJET COMMUN

Le monde change vite, les usages évoluent sans cesse, les défis sont immenses. Parce qu'il est aux prises avec l'ensemble des questions qui animent notre pays, qu'elles soient sociales, environnementales, économiques, culturelles, technologiques, ou encore politiques, Familles Rurales s'est résolument positionné comme un acteur de ce changement. C'est pourquoi le Mouvement veille à l'équilibre entre la nécessité de fixer et garder un cap, tout en s'adaptant en permanence au monde qui vient.

C'est le rôle de la fédération nationale que d'emmener l'ensemble du réseau vers un projet ambitieux et partagé, avec tous les outils et l'accompagnement nécessaires pour que chaque fédération, chaque salarié, chaque bénévole, partout en France, puisse se saisir du projet commun et le mettre en œuvre dans les meilleures conditions possibles.

STRUCTURER LE MOUVEMENT POUR PRÉPARER L'AVENIR

En 2021, la fédération nationale a poursuivi son action pour offrir au Mouvement les conditions de son développement. Elle a mis en place des outils favorisant l'efficacité des actions, œuvré pour étendre la présence du Mouvement notamment dans les Outre-mer et a largement avancé dans le domaine de la formation, levier de développement essentiel pour le réseau.

Réforme de l'adhésion : que va-t-elle changer ?

Éminemment stratégique pour le Mouvement, le projet de réforme de l'adhésion a été adopté par l'Assemblée générale du 16 octobre 2021.

Initié en 2017 avec les travaux d'un groupe national rassemblant les fédérations du réseau dans leur diversité, ce projet a été finalisé, du printemps à l'été

2021, au terme d'une consultation de 60 fédérations ainsi que de 25 contributions fédérales adressées par écrit.

Cette réforme a été conduite avec la triple ambition de :

- réaffirmer le fait fédératif et la solidarité qui font la solidité du Mouvement ;
- simplifier et rendre lisible les modalités d'adhésion proposées ;
- rendre les cotisations fédérales plus justes et équitables.

Redonner du sens à l'acte d'adhésion

Depuis près de 80 ans, Familles Rurales a traversé différentes époques, générations, défis... Les formes de l'engagement ont aujourd'hui changé, les besoins des familles ont évolué eux aussi. Pour emmener les adhérents dans un projet fédérateur, il est essentiel de **réaffirmer l'identité et les valeurs** du Mouvement. Ainsi, est prévu un travail sur l'élaboration du récit commun autour de l'adhésion qui se traduira par une campagne de communication interne, des formations des bénévoles et salariés et des outils institutionnels à partager.

S'ouvrir à de nouveaux membres

C'est un fait : l'assise associative et le dynamisme de Familles Rurales reposent notamment sur sa capacité à construire et faire vivre des partenariats à même de répondre aux besoins des familles et de la société. Cela suppose de s'ouvrir à de nouvelles formes d'actions collectives et d'accueillir des structures désireuses de bénéficier de la force et du savoir-faire d'un grand réseau mais également de contribuer à son projet commun.

S'ouvrir à de nouveaux acteurs et de nouveaux talents constitue une richesse, aussi l'AG a-t-elle approuvé la création d'une catégorie de membres associés, et dans cette perspective, l'installation d'un groupe de travail chargé de définir le périmètre, les responsabilités, les droits et les devoirs de ces nouveaux types de membres.

Rendre les cotisations fédérales plus justes et équitables

Alors que l'adhésion au Mouvement se basait précédemment sur le seul décompte de l'adhésion familiale, faisant reposer sur les familles adhérentes la contribution aux charges communes mutualisées, la réforme permet désormais de prendre en compte trois critères constitutifs du poids d'une fédération : le nombre de familles adhérentes, le nombre de personnes morales membres et leur activité économique. Ainsi, sont désormais reconnus par l'organisation **deux types de membres : les familles d'une part et les personnes morales d'autre part.**

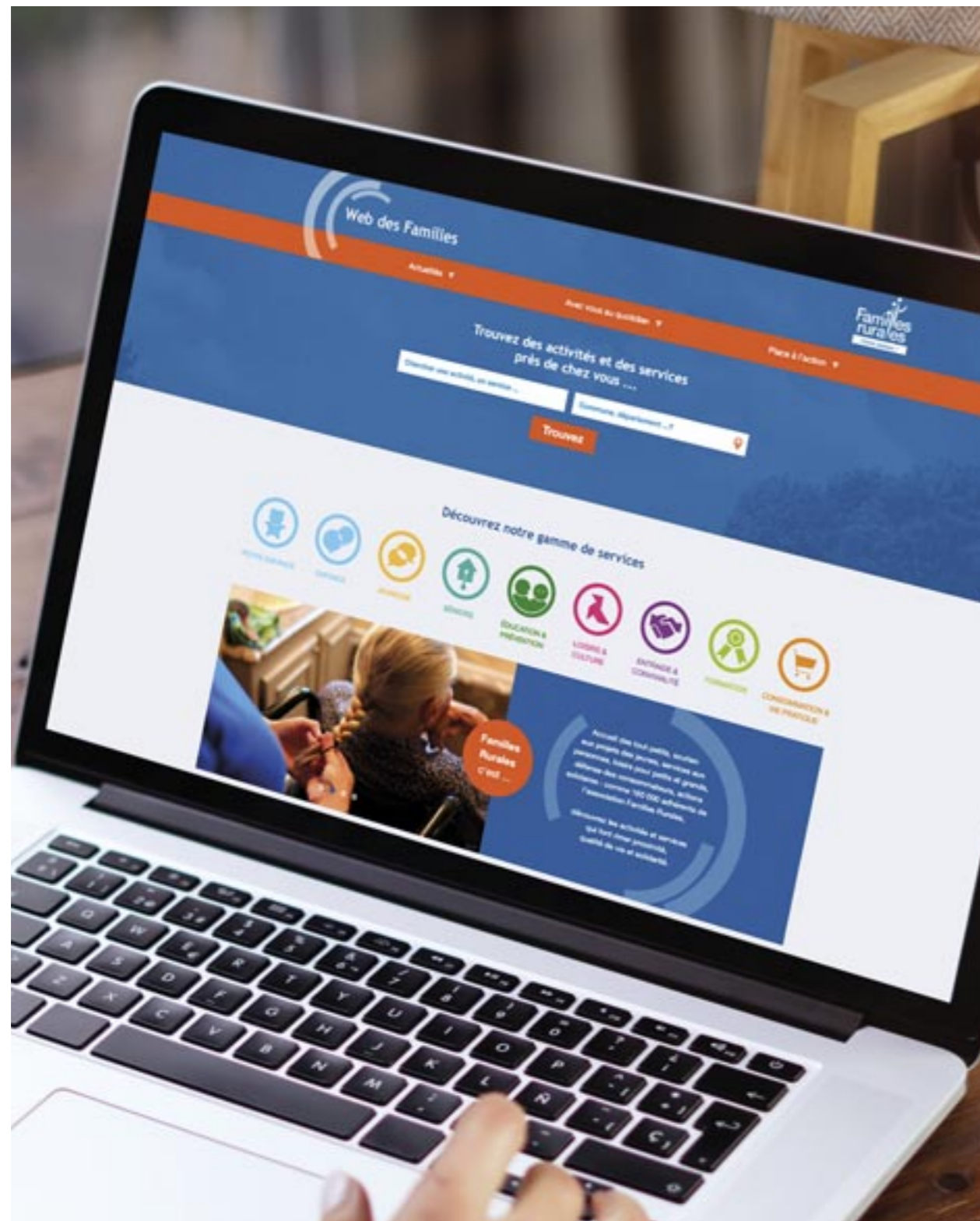
L'année 2022 permettra de faire remonter les informations économiques du réseau pour ajuster les modalités de cotisation applicables en 2023, première année de mise en œuvre de la réforme.

Menée à l'échelon national à périmètre économique constant, la réforme de l'adhésion concerne les fédérations régionales et départementales qui cotisent à la fédération nationale. Elle ne remet pas en cause les politiques et pratiques d'adhésion qui lient les associations aux fédérations.



« Le chantier de la réforme de l'adhésion s'est déroulé sur 4 ans. Cela peut sembler long, mais c'est le temps qu'il fallait pour mener sereinement et démocratiquement ce projet structurant. »

Dominique Marmier, président de la fédération nationale Familles Rurales



Accompagner les fédérations dans leur transformation

Une des missions importantes de la fédération nationale est d'être à l'écoute des fédérations et associations du réseau et de leur apporter des solutions techniques, des outils mutualisés et un accompagnement à même de soutenir leur efficacité au quotidien.

Familles Rurales, un réseau sur la toile !

Depuis 2018, la fédération nationale conduit, administre et enrichit une plateforme multisite qui permet de piloter la création des sites nationaux, fédéraux ainsi que les sites des associations. Ainsi, la fédération nationale accompagne les fédérations dans la construction de leurs sites régionaux ou départementaux. En 2021, ce sont 13 fédérations départementales qui ont été accompagnées par la fédération nationale dans la prise en main de la plateforme.

Les fédérations ont quant à elles poursuivi l'accompagnement des associations dans la création de leurs sites. Il y en a désormais 169 en ligne et 135 en construction. Les activités et services proposés aux familles sont ainsi valorisés sur le site de l'association, de la fédération ou sur webdesfamilles.fr avec une information de proximité.

En constante évolution, cette solution web s'adapte au fur et à mesure de l'émergence des nouveaux besoins détectés dans le réseau (l'amélioration des partages des offres d'emploi sur les réseaux sociaux, le moteur de recherche sur webdesfamilles.fr, les propositions de formulaires...).

Enfin, une formation dédiée à l'animation de son site internet a permis aux référents web d'acquérir de nouvelles compétences en matière d'animation éditoriale, de fonctionnalités de la plateforme et de découvrir des outils pour créer des contenus digitaux.

Accompagner le réseau avec des outils adaptés

Plateformes paie : un tournant

En matière de plateformes paie, la mutualisation des moyens qui était à l'œuvre avec Sage paie a été contrariée par l'évolution des logiciels sur le marché, qui ont conduit 3 plateformes (Franche Comté, Bretagne et Grand Est) à faire le choix de basculer sur d'autres solutions applicatives. Même si ce choix ne permet pas d'économie d'échelle, le fait que ces fédérations aient opté pour le même logiciel garantit une homogénéité de paramétrage et de fonctionnement technique dans le réseau. En 2021, la plateforme Sage paie regroupe encore le Loiret, l'Aveyron, les Bouches du Rhône et la fédération nationale.

Les évolutions de SAVA

En 2021, la fédération nationale a proposé une nouvelle innovation sur SAVA (Système d'Accompagnement de la Vie Associative) : la possibilité de renouveler en ligne les adhésions et les inscriptions aux activités. L'idée serait de

LE WEB À FAMILLES RURALES, C'EST :

- 23 sites fédéraux en ligne représentant 69 fédérations régionales et départementales
- 304 sites associations en ligne ou en construction



prolonger la démarche en intégrant le paiement en ligne. D'autres évolutions ont été apportées, notamment la possibilité, pour les fédérations, d'envoyer des mails en volume depuis l'application.

Afin d'accompagner ces évolutions et permettre une meilleure prise en main du logiciel, la fédération nationale a animé tout au long de l'année des sessions de formation pour le réseau.

S'adapter à de nouveaux modes de travail

Le service Système d'information doit en permanence faire évoluer les outils et process pour répondre aux besoins. En 2021, les travaux ont porté sur :

- **Réforme comptable et valorisation du bénévolat** : une série de réunions hebdomadaires a été proposée au réseau tout le premier semestre pour s'approprier l'application.
- **Meilleure utilisation de SAGE** : en 2021, la bascule des dotations sur SAGE a été automatisée. De plus, les rapprochements bancaires se font depuis fin 2021 sur le logiciel.
- **Mise à jour des chiffres clés** : présentés au CA de septembre, les chiffres clés mis à jour pourraient être suivis grâce au développement d'un module dans l'application SAVA.
- **Réforme de l'adhésion** : validée en assemblée générale le 15 octobre 2021, la réforme de l'adhésion a eu pour corollaire la nécessité de faire remonter dans des délais très brefs des données comptables du réseau. Développé dans l'urgence, le module est opérationnel depuis début décembre. Une personne ressource a été identifiée pour accompagner le réseau.
- **De GoToMeeting à Zoom** : après un an d'utilisation en 2020, l'application de visioconférence GoToMeeting a été remplacée par Zoom à l'occasion de l'organisation de la web conférence à la suite de l'enquête IFOP. Cette solution permet en outre le travail en commissions.

Animer et soutenir le réseau au quotidien

Si la fédération nationale a pour mission de fédérer l'ensemble du réseau autour d'un projet commun et de l'accompagner au changement, son rôle est aussi d'animer et d'appuyer l'ensemble du réseau au quotidien et l'aider à faire face à l'imprévu : soutien technique, juridique, financier, mais aussi appui au développement.

Accompagnement du réseau sur les questions financières et informatiques

Depuis maintenant 5 ans, un travail mensuel avec les fédérations a été mis en place pour répondre aux alertes sur le niveau de créances de la fédération nationale. Résultat : en 2021, il a atteint un seuil plancher.

D'une manière générale en 2021, le travail d'accompagnement des fédérations a été régulier et constructif. L'enjeu à présent est de trouver une solution comptable permettant de fiabiliser la comptabilité des associations qui le souhaitent mais aussi de réduire le temps de saisie en doublon entre associations et fédérations. Une solution adaptée sera recherchée par la fédération nationale en 2022.

Présenté lors de l'AG de mars 2021, le dispositif de **fonds d'entraide** a été mis en place à la fin du printemps. La fédération nationale a remercié les donateurs et a organisé une première réunion de la commission des engagements pour étudier les premiers dossiers de demande d'aide en novembre.

Après 3 ans de partenariat avec la société d'assurance SMACL, un bilan de sinistre a été réalisé au début du printemps 2021 et des séries de réunions ont été proposées au réseau afin d'échanger avec les conseillers SMACL sur les garanties.

En matière d'**accompagnement informatique**, deux grandes fédérations, le Doubs et le Maine et Loire, sollicitent régulièrement le service informatique pour du conseil, de l'achat du paramétrage. Le Cantal a quant à lui intégré la solution office 365 en début d'année.



Enfin, les services SI et Communication ont engagé une réflexion pour **faire évoluer l'intranet** en lien avec Sharepoint/Teams. Les premières réunions de présentation ont eu lieu en juin. Le projet se poursuivra en 2022.

Des relations complexes avec les collectivités

Dans un contexte local toujours instable notamment en raison de mesures contraignantes et des freins à la mise à disposition de moyens par les collectivités, l'année 2021 a confirmé l'importance du lien à la collectivité dans le développement associatif.

En 2021, le regain des demandes auprès de la fédération nationale s'est confirmé : l'appui a retrouvé son niveau de 2018 avec 34 fédérations départementales accompagnées.

L'année a été marquée d'une part par un nombre important de questions sur la relation à la collectivité et sa complexité, la posture à adopter vis-à-vis des élus, la gestion des tensions et la prévention des conflits ; d'autre part par l'analyse et la résolution de problèmes sur des situations locales complexes et concurrentielles (*turn-over* de prestataires, repositionnement), avec des demandes de collectivités à satisfaire dans des délais très courts.

L'accompagnement s'est poursuivi sur deux types de structure :

- des fédérations départementales gestionnaires à double niveau (gestion directe départementale et accompagnement des associations locales) ;
- des associations locales ne disposant pas d'une expertise au niveau départemental ou régional.

DES SOLLICITATIONS AU-DELÀ DU RÉSEAU

Reconnu pour son expertise en matière de relations avec les collectivités, Familles Rurales a pris part à différents temps et lieux d'échanges :

- Intervention dans le cadre d'un webinaire organisé par le Réseau des Collectivités Territoriales pour une Economie Solidaire (RTES) à destination des collectivités sur la contractualisation ESS/collectivités.
- Participation au forum Ruralités du Congrès des Maires.
- Contribution à la promotion du réseau par un dossier « Familles Rurales, au service du lien social et du vivre ensemble » paru dans *Le Courrier des maires* en septembre 2021.

10 départements ont été accompagnés, avec des contacts et rencontres avec des collectivités.

18 fédérations départementales ont bénéficié d'un appui direct et 23 fédérations départementales ainsi qu'une fédération régionale ont suivi différentes sessions de formation sur les relations associations-collectivités (webinaires à destination des responsables Enfance-Jeunesse, formations départementales ou cycles régionaux).

Un travail a également été réalisé avec plusieurs fédérations régionales sur leurs relations avec leur conseil régional en matière de développement territorial, d'ESS, d'innovation sociale, de tiers-lieux, d'action européenne et de financements communautaires.

Les questions des fédérations départementales ont porté essentiellement sur les sujets suivants :

- Risque de dénonciation de convention et de passage en commande publique (analyse de la situation, stratégies, démarches, argumentaire, fondements juridiques...)
- Changement de régime de contractualisation et possibilité de retour à un conventionnement classique (après une gestion en régie ou une commande publique)
- Commande publique : réponses à des marchés publics
- Procédures de transfert d'activité, reprise de services associatifs par les collectivités ou par la fédération départementale (transfert des contrats de travail, inventaire et classification des biens...)
- Exécution des conventions (respect des engagements, avenants, paiement, question des excédents)
- Conventions de mises à disposition de personnels ou de locaux et autres modalités juridiques (baux...)

Cinq fédérations ont bénéficié d'un accompagnement sur plusieurs mois : l'Aisne (délégation de service public petite enfance), les Bouches-du-Rhône (transfert d'activité, renouvellement de délégation de service public, conventions...), le Doubs (commande publique, suivi de conventions, procédure d'appel à projets, veille jurisprudentielle), le Maine-et-Loire (suivi/renouvellement de conventions, transferts

d'activités, marché public de transport scolaire, convention multipartite...), Seine-et-Marne (choix de modes de contractualisation, réponse à un MAPA, reprise de services...).

A noter que les situations de transfert d'activité au profit ou au détriment de Familles Rurales (procédure, contrats de travail, biens...) posent toujours autant de questions.

La fédération nationale a revu et corrigé une vingtaine de conventions à la demande de plusieurs fédérations.

Une présence en développement dans les Outre-mer

Malgré le contexte très difficile, les Outre-mer ayant été durement touchés en 2021 par la crise sanitaire, les bénévoles du réseau ont redoublé de motivation et ont engagé des projets ambitieux répondant aux problématiques spécifiques des territoires ultramarins. Car outre la situation exceptionnelle liée à la Covid 19, ces territoires sont les premiers témoins des déséquilibres sociétaux et environnementaux qui compliquent la vie quotidienne des familles.

Fin 2020, le ministère des Outre-mer a sollicité la fédération nationale sur une problématique d'accès à l'école pour les jeunes de territoires isolés. En effet, à l'intérieur de la Guyane, il faut parfois jusqu'à 4 jours de pirogue pour rejoindre un établissement scolaire du niveau secondaire. Une première mission en juillet a permis de rencontrer les instances politiques et territoriales sur place et de partager un diagnostic : il manque cruellement de solutions d'hébergement pour accueillir ces jeunes qui ne peuvent rentrer chez eux le week end, alors que les internats ferment le vendredi soir.

La fédération nationale a mobilisé des bénévoles proches du Mouvement afin d'envisager avec eux la possibilité d'apporter des réponses à ce besoin. Ces derniers ayant souhaité s'emparer du sujet, une dynamique a été enclenchée avec, en novembre, la **création d'une association Familles Rurales en Guyane** qui travaille en partenariat local avec le soutien de la fédération nationale pour permettre à ces jeunes amérindiens de poursuivre leurs études en ville.



FAMILLES RURALES EN OUTRE-MER

- 41 associations
- 4 fédérations territoriales
- 5 territoires (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte).



En octobre, lors de la journée des présidents de Familles Rurales, l'accueil de Faridy Attoumane, chef de cabinet du délégué interministériel à la promotion des Outre-mer, a marqué la reconnaissance du rôle des associations et fédérations ultramarines.

Par ailleurs, le travail enclenché en 2020 avec la Direction de la Cohésion Sociale du Travail, de l'Emploi et de la Population (DCSTEP) de Saint-Pierre-et-Miquelon autour de la possibilité de création d'une Maison des Associations a révélé des besoins en matière de formation BAFA et de formation de bénévoles associatifs. Aussi, dès 2021, une première session BAFA a été montée avec un formateur de la fédération nationale (lire aussi p. 61). Une action qui va se développer en 2022 puisque de nouvelles sessions sont d'ores et déjà programmées. De cette dynamique a émergé l'idée d'un **projet de création d'une association locale sur l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon**.

Enfin, grâce à la vitalité des projets portés par les bénévoles et leur capacité à développer des partenariats financiers, l'année 2021 a été marquée par l'accueil des **premiers salariés à Mayotte et à La Réunion**. Bienvenue à eux !

Autre temps fort pour cette année 2021, la 3^e édition du **Guide de préparation au départ** pour les étudiants ultramarins dans l'obligation de poursuivre leurs études en métropole. La fédération

nationale a constitué un groupe composé de 8 jeunes installés dans l'Hexagone depuis quelques mois. Ces jeunes originaires de Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon se sont particulièrement investis dans la mise à jour du guide. Réunis avec les jeunes du Comité National Jeunes (CNJ), ils ont proposé ensemble la création d'un jeu de société afin de préparer de manière ludique l'arrivée dans l'inconnu pour les jeunes ultramarins déracinés loin de leur environnement familial et familier. Le guide est téléchargeable sur le site famillesrurales.org.

A noter enfin la **convention pluriannuelle avec la Direction générale des Outre-mer (DGOM)**, qui marque la reconnaissance du travail effectué avec et pour les familles ultramarines et la volonté de poursuivre des collaborations dans la durée.

Ressources humaines : faire vivre les valeurs de Familles Rurales au quotidien

Dans une organisation riche d'une identité très marquée comme Familles Rurales, qui compte en outre des milliers de salariés et de bénévoles mus par des valeurs fortes, dans toute la France, les ressources humaines représentent un enjeu central.

Un dialogue social intensifié

Les partenaires sociaux de branche ont poursuivi leur ambition de consolider et sécuriser la convention collective Familles Rurales, portés par la volonté de travailler au **rapprochement de la branche Familles Rurales avec la branche ECLAT** (ex branche de l'Animation). Malgré plusieurs rencontres interbranches pour mettre autour de la table les partenaires sociaux des deux branches et engager des négociations, un accord n'a pas pu être trouvé en 2021. Aussi, un nouvel agenda a été fixé début 2022 afin de poursuivre la discussion et aboutir à la signature d'accords entérinant le rapprochement et créant un champ commun de négociation dans lequel les partenaires sociaux des deux branches négocieront un **cadre conventionnel harmonisé commun**.

Par ailleurs, concernant les sujets de la branche Familles Rurales, le **suivi des régimes de protection sociale** (santé et prévoyance) s'est poursuivi : travail accentué sur le fonds de solidarité du régime santé pour en assouplir les critères de recours, poursuite de la réflexion autour des fonds conventionnels de formation de la branche et lancement des premières formations financées par ces fonds. Une réflexion toute particulière a également été menée autour

des négociations salariales de branche, dans un contexte de forte tension du marché du travail et de revalorisation du montant du Smic.

2021 a aussi été l'année de la **mesure de la représentativité patronale** de la branche Familles Rurales, amenant notre organisation patronale à décompter le nombre de ses adhérents et des salariés du réseau. Cette mesure s'opérant tous les quatre ans en parallèle de la mesure de la représentativité syndicale (qui détermine le poids des organisations syndicales représentatives sur le périmètre de notre branche) a permis ainsi de **décompter près de 1000 associations employeurs et l'emploi de plus de 17 000 salariés** par ces associations sur l'année 2018.

Parallèlement à ces rencontres paritaires, un groupe réunissant les représentants des employeurs et les directeurs de fédérations départementales et régionales s'est réuni six fois au cours de l'année. Ces réunions permettent avant tout l'échange direct entre le réseau et ceux qui le représentent dans les négociations de branche et l'information régulière autour des actualités conventionnelles.



« Sur le dossier du rapprochement des branches, stratégique pour l'avenir du réseau, les représentants employeurs restent mobilisés avec la ferme volonté de développer, par la négociation, un cadre conventionnel ambitieux, toujours mieux adapté tant aux besoins des associations employeurs qu'à ceux des salariés de Familles Rurales. »

Michel Pillon, administrateur, fédération nationale Familles Rurales



Professionnalisation du support à la fonction employeur

Avec une actualité sociale toujours aussi dense, le support auprès du réseau en matière de veille réglementaire et support RH/droit social s'est adapté.

La gestion des suites de la crise sanitaire a constitué cette année encore un sujet phare, nécessitant un décryptage des textes souvent en « temps réel » afin de soutenir les associations dans le déploiement des mesures de prévention. Les **nouveaux modes d'organisation du travail**, avec le recours massif au télétravail, les politiques de rémunération face à la crise du recrutement ont aussi fait partie des sujets prédominants.

Les plateformes de gestion RH ont poursuivi leurs rencontres bimensuelles, permettant des échanges réguliers entre les praticiens RH, la rencontre avec différents experts (consultants, avocats...) sur les sujets thématiques ou d'actualité sociale. A plus large échelle, des webinaires d'information animés par Uniformation ou des cabinets d'avocats ont été proposés sur les fondamentaux de la formation professionnelle, sur l'animation des comités sociaux d'entreprises ainsi que sur les stratégies de politiques de rémunération.

L'ambition du service est de renforcer encore son appui aux plateformes de gestion RH afin qu'elles puissent assurer un accompagnement toujours plus adapté de la fonction employeur auprès du réseau.

La formation, levier de développement du réseau

Pour un réseau national constitué d'une multitude de structures reposant tout à la fois sur des milliers de bénévoles et de salariés, la formation est un enjeu essentiel. Par ce biais, Familles Rurales entend co-construire et partager une culture commune, développer les compétences des personnes et accompagner leur parcours dans leur montée en responsabilité. Outre l'importance pour l'organisation de s'appuyer sur des professionnels et des bénévoles compétents, Familles Rurales est un acteur de l'éducation populaire qui a pour mission de permettre aux personnes de progresser et se réaliser.

Cette ambition en matière de formation s'est traduite, après concertation, par la création d'une mission nationale à temps partiel confiée à la fédération des Pays de Loire entre juillet 2020 et mars 2021 puis à la fédération de Bretagne pour l'année 2021. Les coûts ont été supportés par la fédération nationale.

Familles Rurales Académie

En complément des actions portées par les fédérations au plan local, la fédération nationale a décidé d'investir dans la formation des dirigeants salariés et bénévoles et des cadres intermédiaires du réseau : c'est *Familles Rurales Académie*. Ce nouveau volet de formation répond d'abord à une ambition, celle d'attirer des personnes de talent et de leur proposer de vrais parcours motivants, notamment via des formations de haut niveau. Il vise également à créer les conditions pour de nouvelles synergies, des habitudes de travail en commun, des relations d'entraide et de réciprocité entre les directeurs. En 2021, une première « master class » a réuni 34 directeurs de fédérations en juin. En novembre, un cycle de formation de 5 modules a été lancé pour les directeurs en première expérience. Les retours sont très positifs : les directeurs ont exprimé l'intérêt de se retrouver, d'échanger, de partager des pratiques et de développer leurs compétences.

Déploiement de la démarche qualité

Organisme de formation depuis 1980, la fédération nationale Familles Rurales est désormais certifiée Qualiopi pour les actions de formation. Qu'est-ce que cela implique ? La certification Qualiopi est inscrite dans la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel qui prévoit une obligation de certification des organismes de formation. Elle s'obtient à la suite d'un processus d'audit et de vérifications et est valable pour une durée de trois ans. Son but est de garantir la qualité de la formation et de proposer une plus grande lisibilité entre les entreprises et les stagiaires. Ce label est indispensable pour permettre la prise en charge des formations par les organismes financeurs. **13 fédérations ont ainsi été certifiées Qualiopi au cours de l'année 2021.**



Coopération + formation = Coop&Form

Et parce que la construction d'une stratégie pour la structuration et le développement de la formation est une priorité pour le Mouvement, la fédération nationale a contribué à la création, en décembre 2021, d'une nouvelle entité juridique, Coop&Form. Elle regroupe actuellement les fédérations de Bretagne, Pays de Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle Aquitaine ainsi que la fédération nationale dans le but de donner de l'ampleur aux actions de formation tout en mutualisant les moyens. L'élargissement des parties prenantes de ce groupement de fédérations constitue une ambition.

Parmi les priorités relevant désormais de Coop&Form : le développement de la digitalisation et la gestion de la formation.

Développement de la digitalisation de la formation

A la suite des travaux de 2020, la structuration de la digitalisation de la formation s'est poursuivie en 2021. Le choix s'est porté sur la société belge CBlue pour mettre en place une plateforme d'apprentissage en ligne (Moodle). Construite sur une base commune, elle permet de dissocier les plateformes des différents organismes de formation du réseau.

La formation initiale des administrateurs des différentes fédérations impliquées a été réalisée en mai et juin 2021. 5 plateformes de formation ont été créées à ce stade pour être mises à disposition des fédérations.

Gestion de la formation

Un cahier des charges a été élaboré au printemps 2021 pour le développement d'un **outil de gestion partagé de la formation professionnelle**. Différentes auditions ont eu lieu en juillet 2021 et les échanges se sont poursuivis. Décision et déploiement en 2022.



FAMILLES RURALES ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présent dans près de 10 000 communes en France à travers ses 1 850 associations locales, Familles Rurales est un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Qu'il s'agisse de permanences conso, d'activités, de services ou d'animations, Familles Rurales est chaque jour aux côtés des familles pour inventer avec elles des solutions de proximité qui améliorent leur vie.

La fédération nationale accompagne l'ensemble de ses structures membres - soit 80 fédérations départementales et régionales – en leur apportant :

- animation du réseau : à travers l'entretien de liens réguliers avec les responsables et référents fédéraux, l'organisation et le pilotage de formations, le montage et l'animation de commissions et groupes de travail ;
- outillage, mutualisation et capitalisation : à travers la diffusion des bonnes pratiques, de l'élaboration d'outils communs ;
- conseil, appui technique et méthodologique dans le développement des activités et services ;
- recherche de financements publics et privés, élaboration des dossiers et des bilans sur les financements obtenus.

La fédération nationale représente aussi le Mouvement dans les instances et groupes de travail nationaux et donne aux actions des structures membres une visibilité à l'échelle nationale.



PETITE ENFANCE

Établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), garde d'enfants à domicile, Lieux d'accueil enfants parents (LAEP)... Le réseau Familles Rurales a diversifié son offre Petite enfance pour s'adapter aux besoins des familles en milieu rural et périurbain. Ainsi, plus de 5 000 tout-petits sont pris en charge au sein de 260 structures réparties dans 62 départements. Avec toujours à cœur, le souci d'impliquer les familles dans les actions menées.

Une importante réforme des modes d'accueil

Publié en août 2021, le décret portant sur la réforme des modes d'accueil de la petite enfance a nécessité un accompagnement du réseau. En effet, ce volumineux décret revêt des implications importantes sur le terrain, notamment l'obligation pour les assistantes maternelles de déclarer leurs places disponibles, des précisions concernant les traitements et soins médicaux des enfants pris en charge par des professionnels d'un mode d'accueil du jeune enfant, ou encore la réglementation commune aux établissements d'accueil du jeune enfant et des crèches collectives. La fédération nationale Familles Rurales a participé aux différents groupes de travail sur le sujet, avec le ministre des Solidarités et de la Santé, Adrien Taquet, la CNAF et la Direction générale de la cohésion sociale.

Dans le cadre du dispositif national du Plan pauvreté, un plan de formation spécifique des professionnels de la petite enfance « Ambition Enfance-Égalité » est également prévu. Il est articulé autour des 7 thématiques suivantes : le langage, les arts et la culture, l'alimentation et la relation à la nature, l'accueil occasionnel, la prévention des stéréotypes, l'accueil des parents et le numérique. La fédération nationale s'est dotée d'une conseillère petite enfance afin de soutenir les fédérations qui souhaiteraient se saisir de ces thématiques pour accompagner leur démarche et former les assistants maternels et professionnels des modes d'accueil.

1000 premiers jours : une appli pour accompagner les jeunes parents

Quelles précautions alimentaires prendre lorsque l'on est enceinte ? Comment trouver un nouvel équilibre de couple quand on devient parent ? Doit-on laisser pleurer son bébé ? Devenir parent pose de multiples questions ! C'est pourquoi Santé publique France a lancé en 2021 une application riche de réponses concrètes et de multiples ressources pour accompagner tous les parents dans cette période clé que représente les 1000 premiers jours de l'enfant. Cette application, à laquelle la fédération nationale a activement contribué, présente aussi une innovation importante : un autodiagnostic pour dépister les dépressions post-partum.

Depuis 2019, la politique nationale des 1000 premiers jours vise à garantir le bon développement de tous les enfants, de préserver la relation parents-enfants, quel que soit le contexte de vie et de lutter contre les inégalités de destin dès le plus jeune âge.

ENFANCE



Accueils de loisirs, séjours de vacances, accueil périscolaire... Familles Rurales est un acteur incontournable des activités et services liés à l'enfance en milieu rural. La fédération nationale s'attache à accompagner les interlocuteurs du réseau en leur fournissant appui et outils pour mener au mieux leur mission auprès des familles.

En 2021, la fédération nationale a poursuivi sa mission d'animation notamment à travers l'organisation de 4 ateliers Accueil collectif de mineurs (ACM) et collectivités, de 3 commissions ACM, et de réunions et regroupements Enfance.

Projet éducatif Enfance

Construit avec les référents Enfance, en lien avec les orientations du Mouvement 2020-2024, le projet éducatif national a été validé par le Conseil d'Administration national en mars 2021. Ce projet vient compléter le triptyque des projets éducatifs du secteur Enfance et Jeunesse porté par la fédération

nationale et contribue à l'accompagnement pédagogique des équipes et des projets d'ACM.

Plan mercredi

Partenaire de la démarche Plan mercredi qui vise à proposer une offre périscolaire riche et diversifiée, Familles Rurales a poursuivi son engagement en 2021 en répondant à l'appel à projets de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) afin de mobiliser les fédérations et favoriser la mise en place de cette démarche qualité. Fin 2021, cinq fédérations (Indre, Haute Loire, Aveyron, Somme, Meurthe et Moselle) sont

engagées. Trois ateliers réunissant des directeurs d'ACM ont permis de construire des outils et partager des bonnes pratiques afin de consolider les Plans mercredi.

Colos apprenantes

Depuis 2020, à la suite du confinement, le gouvernement a mis en place « les vacances apprenantes », des solutions pour permettre aux enfants et aux jeunes de partir en vacances tout en disposant d'un renforcement scolaire. Familles Rurales a participé à ces différents dispositifs et notamment, aux « Colos apprenantes » qui permettent aux jeunes ruraux de partir en vacances.

En 2021, la fédération nationale a négocié pour les jeunes des territoires ruraux une enveloppe exclusive avec le prescripteur national Jeunesse en Plein Air (JPA). Ainsi, sur les 17 fédérations ayant organisé des séjours labellisés « Colos apprenantes », 10 se sont appuyées sur l'offre de la JPA.

7 fédérations sont quant à elles passées en direct avec l'État et ont pu faire bénéficier aux familles de vacances gratuites ou presque pour leurs enfants.

CHIFFRES CLÉS ÉTÉ 2021

502 accueils de loisirs (ALSH) et 46 826 enfants accueillis l'été
464 mini-séjours et 7 229 enfants partis dans le cadre d'un ALSH
81 séjours ont permis à 2 013 enfants de partir en vacances



JEUNESSE



Parce que la société doit offrir à tous les jeunes les conditions de leur épanouissement et de leur réussite, parce que les jeunes ruraux ne bénéficient pas de la même offre et des mêmes opportunités que les jeunes citadins, Familles Rurales s'attache d'une part à faire une vraie place aux jeunes en les accueillant au sein du réseau et d'autre part à stimuler leur envie d'agir en les accompagnant dans leurs projets et dans leur prise de responsabilité.

Développer le Service Civique : place aux jeunes !

Fort de son agrément national « Service Civique », Familles Rurales s'attache à développer l'accueil de jeunes volontaires et à leur offrir une expérience riche, la possibilité d'acquérir des compétences, de prendre confiance en eux et de participer à la vie du Mouvement. L'enjeu est également de développer le réseau avec de jeunes citoyens prêts à s'engager au service de l'intérêt général.

Pour aider à ce développement, la fédération nationale a mené des campagnes de communication sur les réseaux sociaux et réalisé de

nombreux témoignages vidéo venant illustrer la diversité des profils accueillis et des missions possibles au sein du Mouvement. Ces campagnes ont permis de dynamiser les recrutements des jeunes : 149 Services Civiques se sont engagés au sein du Mouvement en 2021.

Des outils d'accompagnement au tutorat ainsi que des formations de tuteurs ont été réalisés et une commission Service Civique a été mise en place au sein du réseau.

Enfin, la fédération nationale participe aux différentes instances du dispositif tel que le comité stratégique de l'Agence du Service Civique.

Former les jeunes à la prise de responsabilité : la MaGE

Depuis 2017, Familles Rurales participe au programme de la MaGE (Master Class Gouvernance et Engagement), un programme interassociatif réunissant la Croix Rouge, l'APF France Handicap, la Ligue de l'Enseignement et, depuis 2021, l'AFM Téléthon. Ce parcours d'une année permet à des jeunes engagés de se former à la prise de responsabilité et à la gestion associative.

2021 a été marquée par un travail de repositionnement, avec l'appui d'une consultante : les partenaires ont travaillé le parcours de formation. A noter également, la mise en place d'un parcours hybride pour accueillir des lauréats de l'AFM Téléthon et d'APF France Handicap. Enfin, 15 jeunes ont été impliqués pour réécrire le manifeste de la MaGE « Pour une société grandie par la Covid-19 ».

L'appel à candidatures lancé en novembre 2021 a permis de recruter 17 jeunes dont 2 issus de Familles Rurales.

En 2022, il leur sera proposé :

- des ateliers de formation en présentiel (droit des associations, statuts associatifs, animation et valorisation du bénévolat, plaidoyer, démarche d'évaluation...)

- des ateliers en distanciel (panorama associatif, gestion de projets, prise de parole en public, animation de réunion, gestion de budget, recherche de financements...) ouverts à tous les jeunes des différentes organisations partenaires
- un dîner débat
- une production collective sur le thème choisi par les dirigeants des organisations partenaires.

Familles Rurales s'engage dans le Service National Universel

En 2019, la fédération nationale Familles Rurales a signé une convention d'engagement autour du SNU. Depuis, la fédération nationale a mis en œuvre diverses actions pour mobiliser le réseau autour de ce nouveau dispositif d'engagement qui propose aux jeunes un séjour de cohésion de 15 jours suivi de 15 jours de mission d'intérêt général au sein d'une structure, avec la possibilité de poursuivre un engagement de plusieurs mois en Service Civique ou Service Volontaire Européen par exemple.

En 2021, Familles Rurales a **accueilli 18 jeunes en mission d'intérêt général** au sein de ses structures.

Familles Rurales participe aux différents groupes de travail de la mission nationale SNU et est investi dans l'animation, l'information et l'outillage de son réseau.

TÉMOIGNAGE

« Permettre à des jeunes du département de découvrir un métier, un secteur d'activité et peut-être une vocation ! »

Dans les Ardennes, il y a les jeunes qui partent faire leurs études à Reims ou Paris. Et puis il y a les autres. Pour ces derniers, pas toujours facile de mettre le pied à l'étrier. Dans ce contexte, développer le Service Civique au sein de notre fédération dans le cadre de nos actions périscolaires ou en action fédérale répond à trois enjeux : d'abord celui de permettre à des jeunes du département de découvrir un métier, un secteur d'activité et peut-être une vocation. Deuxièmement, cela nous permet de démultiplier les activités. Enfin, ce dispositif nous permet d'engager un jeune sur une mission de 8 mois, ce qui n'est pas négligeable compte tenu du *turn over* important dans les métiers de l'animation, avec la possibilité de recruter à terme des jeunes en local, motivés et formés. Aujourd'hui, dans notre fédération, nous avons une dizaine de jeunes à nos côtés, demain nous espérons que cela sera plus encore. Dans leur diversité, ils contribuent tous à renforcer nos actions.

OLIVIER HUMBERT, coordinateur pédagogique fédération des Ardennes



COMITÉ NATIONAL JEUNES

Les jeunes de Familles Rurales font vivre la branche jeunesse du Mouvement, composée de comités locaux, départementaux, régionaux et d'un Comité National Jeunes (CNJ). Ce dernier incite l'ensemble du Mouvement à créer des groupes Jeunes et est l'ambassadeur des jeunes et des représentants de l'action jeunesse au sein du Mouvement. En 2021, il s'est impliqué sur plusieurs projets d'envergure.

Réunissant des jeunes de 15 à 25 ans de toute la France, le CNJ est un espace de débat, de réflexion et d'expression sur les questions qui les concernent. Cette instance, qui se réunit chaque mois, permet aux jeunes de structurer leur parole et de la relayer au sein du Conseil d'Administration de la fédération nationale. Mais le CNJ n'est pas seulement le porte-voix des jeunes du Mouvement, c'est aussi une instance participative qui permet aux jeunes d'assumer la responsabilité de mener des projets d'envergure, notamment les Bourses Jeunes Actions !

« Nous sommes engagés dans nos associations locales sur différents projets, dans les conseils d'administration ou les commissions jeunesse. Le CNJ est une instance qui permet de poursuivre cet engagement au sein d'un Mouvement qui nous tient à cœur, que nous défendons en portant ses valeurs à travers nos actions. » Les membres du CNJ.

Faire son premier pas dans la vie associative : les Bourses Jeunes Action !

Entièrement portées par le CNJ, les Bourses Jeunes Action ! sont menées en partenariat avec le Crédit Mutuel et sont dotées de 2 000 € chacune. Destinées à dynamiser la structuration de la branche jeunesse du Mouvement, elles permettent à des groupes de jeunes de réaliser leurs projets. En 2021, 5 projets ont été soutenus pour un montant total de 10 000 €.

Outre la mise à jour des supports de lancement, la sélection des projets - sur dossier, puis sur audition - et l'organisation de la remise des prix, le CNJ a réalisé cette année une vidéo pour inciter les jeunes à candidater.

En présence du Crédit Mutuel, partenaire historique de l'opération, la remise de prix s'est tenue le 2 avril à Châteauroux et a permis des temps d'échanges entre les jeunes lauréats.

PARTICIPATIONS ET REPRÉSENTATIONS

Le CNJ a participé à différents jurys, remises de prix et a représenté Familles Rurales dans le cadre de :

- L'appel à projets Jeunes de la CCMSA : participation au jury et représentation de Familles Rurales.
- Innov Jeunes de la CNAF : les membres du CNJ ont fait partie d'un jury présidé par la présidente de la CNAF pour le Prix Jeunes.
- Représentation au CA et participation à la remise des prix RURAL MOUV.

Les jeunes et les tiers-lieux

Dès le lancement de la démarche Port@il lancée par la fédération nationale autour du développement de tiers-lieux en milieu rural, le CNJ s'est porté volontaire pour s'impliquer dans cette démarche, et a nommé pour cela 2 référents. En 2021, outre la participation aux différents Copil et événements tels que la journée nationale des tiers lieux, les actions menées par le CNJ ont notamment porté sur l'élaboration d'un guide sur les tiers-lieux Jeunesse, un atelier avec des porteurs de projets sur la question de la jeunesse, ou encore un travail pour identifier ce qui différencie les tiers-lieux des structures Jeunesse. A noter enfin, un échange sur les travaux menés autour des tiers-lieux et la question de la transition écologique.

Une année riche de rencontres, de propositions et de réflexions

Rencontre avec le groupe Jeunes ultramarins

En décembre, une rencontre a pu être organisée entre le groupe Jeunes ultramarins et le CNJ. Une séance de travail autour de la mobilité a été l'occasion de croiser les regards et d'imaginer des passerelles possibles, dans un contexte où les problématiques liées à la mobilité sont décuplées en Outre-mer.

A court terme, l'objectif est d'intégrer des jeunes ultramarins dans le CNJ.

Diffusé aux familles adhérentes du Mouvement, Vivre Mieux offre une page aux jeunes qui peuvent ainsi s'exprimer sur les sujets de société abordés dans le magazine.

Proposition pour les présidentielles

Lors du CNJ de décembre, le comité a travaillé à partir du Kit élection présidentielle réalisé par la fédération nationale pour soumettre trois propositions sur les thématiques de l'écologie, de la jeunesse et de la vie associative.

Alerte sur l'isolement des jeunes durant la crise sanitaire

A l'occasion d'une séance de travail avec la fédération nationale autour de l'isolement des jeunes pendant les confinements, le CNJ a souhaité mettre en lumière les conditions de vie alarmantes des jeunes ruraux pendant cette crise sanitaire. Afin d'alerter les pouvoirs publics et leur donner à entendre la réalité de la détresse vécue par les jeunes, des témoignages audios ont été réalisés.

En fin d'année l'une des membres du CNJ, Cassandre Dupont, a été désignée par la fédération nationale Familles Rurales pour siéger au Conseil d'Orientation des Politiques Jeunesse au nom du Mouvement associatif.

Enfin, en décembre, le CNJ a mené une première séance de travail pour amorcer le projet autour de la transition écologique. De belles perspectives pour 2022...



BAFA - BAFD



Fort de son expérience dans l'accueil de mineurs (séjours de vacances, accueils de loisirs, accueils périscolaires...), Familles Rurales dispense des formations BAFA et BAFD habilitées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et des Sports. En 2021, le Mouvement a formé plus de 3 200 stagiaires BAFA et BAFD.

La fédération nationale s'est attachée, en 2021 encore, à développer, animer et outiller le réseau.

Mise en place d'une formation initiale de formateurs

En 2021, la fédération nationale a renouvelé l'habilitation nationale BAFA/D pour trois ans.

Afin de répondre aux engagements pris dans le cadre de cette habilitation, un module de formation initiale de formateurs BAFA/D en distanciel qui complète les modules mis en place au niveau local a été lancé.

Une première session s'est tenue en fin d'année. Elle a réuni 29 participants issus des départements de l'Hexagone et d'Outre-mer.

Développement et animation du réseau

Lancés en mars 2021, les rendez-vous de l'animation proposent aux formateurs du Mouvement de se réunir une fois par mois sur une thématique particulière. Ces rendez-vous ont réuni 8 à 37 personnes par séquence.

Mises en place en 2020, des visites de sessions se sont poursuivies en 2021 dans les régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Pays de Loire, afin

d'accompagner ces fédérations et leur apporter si besoin des conseils pour l'amélioration des stages. Ces visites sont aussi l'occasion pour la fédération nationale de se rendre compte des pratiques locales.

Développement du BAFA/D dans de nouveaux territoires

En 2021, la fédération nationale a accompagné la fédération de Mayotte pour mettre en place une première session BAFA en juillet. Une formatrice BAFA d'Ille-et-Vilaine s'est rendue sur place pour former les futurs formateurs et diriger le premier stage. Une dynamique bien lancée puisque depuis, la fédération de Mayotte a organisé 3 autres stages BAFA et 1 BAFD.

Toujours en Outre-mer, à la demande de la Direction de la Cohésion Sociale, du Travail, de l'Emploi et de

la Population de Saint Pierre et Miquelon, la fédération nationale, avec l'appui de la fédération de Vendée, a mis en place une session de formation générale BAFA en juin 2021. Fort de cette réussite, de nouvelles sessions sont prévues en 2022.

Enfin, à noter qu'à la suite d'un travail conjoint avec les fédérations organisatrices de sessions BAFA/D depuis janvier 2021, chacune d'entre elles doit désormais signer une convention d'engagement spécifique avec la fédération nationale.

LES OUTILS PÉDAGOGIQUES CRÉÉS EN 2021

- Livret « Art et Culture » (voir p. 67)
- Livret de suivi BAFA
- Carnet de Bord BAFD

Outils mis à jour

- ABC animateur
- Mémento réglementation
- Carnet de chants et carnet de jeux





PARENTALITÉ

L'accompagnement à la parentalité est un enjeu important des politiques publiques et une action primordiale pour Familles Rurales. Chaque jour, nos associations locales et fédérations mettent en place et animent des projets pour et avec les parents. Au-delà de l'action de terrain, notre position de premier Mouvement familial nous engage dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques concernant la parentalité.

En 2021, l'action de la fédération nationale en matière de parentalité a été guidée par une volonté de promotion d'égalité et d'inclusion.

Elle est menée avec le soutien de la Caisse nationale des allocations familiales, de la Direction générale de la cohésion sociale et de la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole.

Des vacances pour tous avec l'ANCV

C'est un projet au long cours. Dès 2019, la fédération nationale réfléchissait à la question du répit parental et à l'importance de vacances en famille. Il s'est d'abord agi d'établir un diagnostic afin d'identifier les fédérations et associations du réseau déjà à

l'œuvre sur cette question des vacances. Pour la fédération nationale, il est en effet important de pouvoir s'appuyer sur le réseau pour repérer des familles isolées et privées de vacances. C'est ainsi qu'en 2021, une quinzaine de fédérations se sont montrées intéressées par la démarche. De premiers échanges fructueux ont alors eu lieu avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (lire encadré). Soucieuse d'accompagner des personnes en difficulté par le prisme des vacances, l'ANCV s'appuie en effet sur des partenaires pour démultiplier son action socio-éducative en faveur des personnes en difficulté. Car les vacances sont une porte d'entrée pour aborder des problématiques importantes : se projeter dans l'avenir, dialoguer en famille, gérer un budget... Au final, il s'agit de permettre aux

personnes de développer leur pouvoir d'agir. Autant d'objectifs partagés par Familles Rurales qui, grâce à son maillage territorial et sa proximité avec les familles dans les territoires isolés, pourrait permettre une belle synergie. A suivre en 2022 !

Un comité pour développer les LAEP

Les Lieux d'accueil enfants parents (LAEP) aident depuis une trentaine d'années parents et jeunes enfants à se séparer en douceur tout en confortant leur relation. Ce sont aussi des lieux d'échanges et de soutien pour les parents et des lieux d'éveil et de développement pour les enfants. En 2021, le réseau Familles Rurales met en œuvre une cinquantaine de LAEP. Largement financés par les CAF, ils ont vocation à se développer, objectif qui repose sur la mobilisation des réseaux associatifs. Avec l'ACEPP, la Fédération des Centres sociaux, la Fnepe et l'Unaf, Familles Rurales a initié un comité inter-réseaux afin de proposer des actions visant à consolider le modèle économique des LAEP et d'appuyer leur développement. La CNAF a souhaité élargir ce groupe à davantage de réseaux. A suivre en 2022...

Soutenue par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF), la Caisse centrale de mutualité

sociale agricole (CCMSA) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), la fédération nationale a participé aux différents comités des instances partenariales de la CNAF et aux groupes de concertation petite enfance de l'UNIOOSS.

Charte de jeux 2021 : vive la science et les super héroïnes !

Pour la troisième année, le gouvernement engage les acteurs de la filière du jouet à signer une charte d'engagement volontaire pour une représentation mixte des jouets et les inciter à lutter contre les stéréotypes de genre. La fédération nationale Familles Rurales a réitéré son engagement au sein de cette démarche et a signé l'édition 2021 de cette charte dont les objectifs prioritaires sont d'une part d'intéresser les filles et les garçons à des jeux scientifiques capables de les sensibiliser aux grands défis d'aujourd'hui et d'autre part de veiller à ce qu'il n'y ait pas, au sein des déguisements pour enfants, de différentiel genré dans la représentation des fonctions et métiers.

Si cette charte est surtout engageante pour les distributeurs, l'idée de la lutte contre les stéréotypes de genre est un sujet important pour le Mouvement qui gère de nombreux accueil collectifs de mineurs.

TÉMOIGNAGE



Familles Rurales peut constituer un relais dans des territoires ruraux isolés que nous avons du mal à toucher

A l'ANCV nous avons, parmi nos missions, une mission d'action sociale qui consiste à favoriser l'accès aux vacances pour le plus grand nombre, et en particulier pour les personnes les plus éloignées des vacances. Nous sommes convaincus des impacts à long terme des vacances sur la mobilisation des capacités et des compétences de chacun. Afin de toucher le plus grand nombre de personnes, nous travaillons déjà avec une cinquantaine de têtes de réseaux nationales. Nous leur apportons une dotation en chèques vacances ainsi qu'un accompagnement aux référents notamment via des formations et de l'ingénierie. Ces partenariats nous permettent d'accompagner des personnes au plus près de leurs besoins. Justement, une organisation comme Familles Rurales nous intéresse car elle peut constituer un relais dans des territoires ruraux isolés que nous avons du mal à toucher !

ANNE-LISE GARANDEL, chargée de Développement Action sociale à l'ANCV

CONSOMMATION



Avec 130 permanences consommation, 10 fédérations départementales engagées sur le microcrédit personnel et 15 Points conseil budget labellisés, Familles Rurales est un acteur incontournable de la défense des consommateurs, de l'insertion sociale par le microcrédit et de l'éducation budgétaire. Une présence au plus près des habitants que la fédération nationale s'attache à développer et consolider par un maillage de plus en plus dense de ces points d'accueil de proximité.

25 permanences consommation en plus !

Les permanences consommation fournissent information, conseils au grand public et prennent en charge le traitement des litiges des adhérents. La fédération nationale s'attache à animer le réseau de ces permanences, mais aussi à les pérenniser et les développer sur tout le territoire. 2021 a été une très

belle année puisque 25 permanences ont été créées (vs 7 en 2020), dont 2 dans des départements qui n'étaient jusque-là pas du tout couverts : la Sarthe et l'Eure. 52 départements disposent ainsi d'une permanence au moins.

L'année 2021 a été très dynamique en matière de formation également : 7 formations ont été dispensées par la fédération nationale au bénéfice de 11 fédérations portant des permanences consommation ou des projets de création.

Comme chaque année, les chargés de permanences ont pu compter sur le soutien et l'expertise juridique de la fédération nationale : préconisations d'interventions, argumentation, rédaction de courriers ...

LES PERMANENCES CONSO EN 2021

130 permanences
76 départements couverts

Le microcrédit Elan

Familles Rurales est « réseau accompagnant » sur le microcrédit personnel (MCP). En 2021, une nouvelle fédération a rejoint la démarche, le Tarn, portant à 10 les fédérations engagées dans le microcrédit. Destiné à des personnes qui ne peuvent accéder au crédit « classique », du fait de revenus irréguliers ou limités, le MCP finance des projets d'insertion, principalement en vue de l'accès ou du retour à l'emploi salarié. Les projets portent principalement sur la mobilité : remplacement d'un véhicule d'occasion, réparation ou permis de conduire... Justement, en 2021, l'État a souhaité faciliter l'acquisition de véhicules propres par les ménages très modestes via le microcrédit. La fédération nationale a présenté cette nouvelle disposition aux fédérations impliquées.

A noter qu'en 2021, plusieurs fédérations d'Outre-mer font des démarches pour se lancer dans le microcrédit : en effet, les fédérations de Martinique et de la Réunion ont pris contact avec la Banque des Territoires afin d'avancer sur ce sujet. A suivre...

Contribution au rapport Chassaing

La fédération nationale a contribué au rapport Chassaing, rendu en octobre 2021 à Jean Castex par le député de la Dordogne, qui vise à prévenir le surendettement et développer le microcrédit. Familles Rurales y a insisté sur la nécessité d'aller vers des populations très isolées, et pour ce faire, que plus de points d'accueil de proximité de son réseau soient reconnus comme Points conseil budget. Par ailleurs le Mouvement a rappelé l'intérêt de développer la communication sur le microcrédit et d'inciter les banques à y contribuer davantage.

Consultation de la Direction générale du Trésor sur le microcrédit

Familles Rurales a été consulté par la Direction générale du Trésor dans le cadre d'un projet de décret relatif au microcrédit, visant à augmenter le montant maximum du microcrédit de 5000 à 8000 euros. La fédération nationale a approuvé cette augmentation, tout en soulignant le besoin d'accroître le financement des réseaux

accompagnants afin que cette hausse du plafond ne se fasse pas au détriment du nombre de personnes aidées.

Les Points conseil budget

Depuis 2019 le ministère des Solidarités et de la Santé encourage le développement de Points conseil budget (PCB) via un appel à manifestation annuel. Une fois labellisées, les structures porteuses disposent d'un forfait financier de 15 000 € par an dans le cadre d'une convention pluriannuelle de 3 ans. Complémentaire au microcrédit, ce dispositif, qui est en train de s'installer et se pérenniser, permet de prévenir le surendettement et d'accompagner les personnes en difficulté financière. Il en existe aujourd'hui 400 en France (objectif de 500 de l'État), dont 15 portés par Familles Rurales avec l'ouverture d'un nouveau PCB dans l'Aveyron. Depuis le lancement de cette initiative, la fédération nationale a accompagné le développement des PCB au sein du Mouvement en promouvant le dispositif et en accompagnant les fédérations dans l'élaboration de leur dossier de candidature.

L'ÉDUCATION BUDGÉTAIRE, UN JEU D'ENFANT !

Matthieu a disparu. Pour le retrouver, il faut remonter le fil des événements en suivant sa trace... financière ! Voici le pitch de l'un des deux jeux proposés par la Banque de France dans le cadre de son module EDUCFI développé spécialement dans le cadre du Service National Universel (SNU). Partenaire de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière EDUCFI, opéré par la Banque de France, Familles Rurales a participé à cette démarche qui a permis, à travers des ateliers interactifs de 2h, de sensibiliser 18 000 élèves de terminale à l'éducation budgétaire.

A noter par ailleurs que la Banque de France a labellisé en 2021 Budgetissimo, le jeu d'éducation financière de Familles Rurales. Victime de son succès, ce dernier est pour l'heure en rupture de stock.

LOISIRS ET CULTURE



La culture, le sport et les activités socioculturelles sont au cœur des actions de Familles Rurales. L'offre est immense et variée : plus de 4 000 ateliers, clubs et événements sont proposés au sein des associations locales partout en France. Festivals, concerts, activités artistiques et sportives favorisent le lien social et contribuent à l'attractivité des territoires ruraux. La fédération nationale s'attache à accompagner les acteurs du réseau dans le développement d'une offre culturelle de loisirs et sportive de qualité dans les différentes structures de Familles Rurales.

Marquée par la crise sanitaire, l'année 2020 avait forcé les associations du Mouvement à stopper de nombreuses activités sportives et culturelles au désespoir des adhérents de Familles Rurales, soulignant à quel point le sport et la culture sont essentiels. En 2021, la fédération nationale s'est attachée à accompagner le redémarrage et le développement de nouvelles démarches dans le réseau.

Un livret pour favoriser le développement d'activités culturelles pour les enfants

Convaincue de l'enjeu de l'accès à la culture pour tous, la fédération nationale Familles Rurales a réalisé en 2021 un livret d'animation arts et culture destiné principalement aux équipes d'animation du

Mouvement. L'enjeu est important car Familles Rurales gère plus de 2000 accueils collectifs de mineurs (ACM), qui sont les structures éducatives les plus fréquentées après l'école. Lieux de mixité sociale et culturelle, d'apprentissage du vivre-ensemble, ils peuvent participer à la réduction des inégalités et à l'intégration de tous les enfants, notamment grâce à l'accès à la culture, et à un éveil aux pratiques artistiques. Très simple d'accès, ce livret qui allie rudiments théoriques et éléments de mises en pratique au travers du développement des compétences psychosociales, a été mis à disposition des équipes d'animation. Il s'adresse également aux professionnels, aux bénévoles et aux familles du Mouvement intéressés par la question de l'accès à la culture pour les enfants. Il peut en outre constituer un support pour des formations spécifiques.



GUYLAINE BROHAN, administratrice de la fédération nationale, en charge de la culture

TÉMOIGNAGE

« La culture, au service du lien social !

Qu'est-ce qui a guidé les orientations du programme Culture en 2021 ?

Nous avons remarqué, à la faveur d'un rendez-vous avec le ministère de la Culture que, si Familles Rurales était identifié comme organisateur de certains festivals ou événements culturels, les milliers d'initiatives menées par les associations du réseau n'étaient pas reconnues. Or, dans la réalité, qu'est-ce qui motive les bénévoles ? Pourquoi les associations existent-elles ? Parce qu'elles répondent à un besoin de lien social que permet la culture. Aussi, il est important de rappeler que la culture n'est pas seulement là où s'attend à la trouver, la culture est partout !

Vous avez élaboré un livret sur les arts et la culture à destination des équipes qui encadrent des enfants. Pourquoi ?

Nous avons réalisé ce livret afin de faciliter le travail des équipes d'animation qui souhaitent développer des projets artistiques et culturels dans leur structure. Parce que l'on sait que la pratique artistique est un levier formidable de développement. La culture, c'est s'épanouir individuellement et ensemble, c'est apprendre à être avec les autres, c'est développer des savoir-faire et des savoir-être. Ce livret veut donner des pistes aux animateurs qui entourent les jeunes.

Comment a-t-il été conçu ?

Nous avons rassemblé des éléments de contexte, synthétisé des repères conceptuels et méthodologiques pour faciliter le travail des équipes d'animation qui développent des projets artistiques et culturels en veillant à rester très proches de la pratique des équipes. Tout au long du guide, l'animateur peut trouver comment la théorie se traduit en pratique. De nombreuses activités sont présentées, elles s'inspirent bien entendu de tout ce qui est déjà mené au sein du Mouvement. Car nous sommes un grand réseau par notre capacité à mutualiser les expériences des uns et des autres !



Le livre et la lecture au service de l'inclusion

Familles Rurales est membre du collectif l'Alliance pour la lecture, aux côtés de 68 structures culturelles et éducatives. Le collectif a été labélisé Grande Cause nationale 2021-2022 par le Premier ministre en novembre 2021. Concrètement, cela permettra à l'Alliance de diffuser gratuitement des messages sur les antennes TV et radio publiques pour encourager le bénévolat et susciter des dons en faveur d'actions d'inclusion sociale par la lecture. Gageons que cet appel largement diffusé permette de renforcer les clubs lecture de Familles Rurales.

Concours photographique national, c'est reparti pour 2021-22 !

Après le succès de la première édition, la fédération nationale a reconduit un concours photo national. Cette année, le thème a été la lecture, Grande Cause nationale 2021-2022 et le voyage. Ouvert à tous, ce

concours permet à tous les amoureux de la photo de poster une image par jour sur un compte instagram dédié. En 2022, 12 lauréats seront récompensés et leurs photos seront exposées sur une galerie virtuelle puis à l'occasion d'une exposition itinérante. A suivre !

Et le sport alors ?

En septembre, le gouvernement proposait le Pass'Sport aux jeunes de moins de 18 ans pour financer tout ou partie de leur inscription à une activité sportive.

Problème ? L'absence d'éligibilité des associations du milieu rural à ce dispositif pourtant destiné au plus grand nombre. Aussitôt, la fédération nationale a interpellé Jean-Michel Blanquer pour lui rappeler le rôle central des associations rurales qui proposent des milliers d'activités sportives aux habitants et lui demander de faire évoluer les modalités d'éligibilité de ce dispositif pour ne pas délaisser, une fois encore, la France rurale. En octobre, une relance a été envoyée au Premier ministre, conjointement avec les Foyers Ruraux, pour interpellier à nouveau l'État sur ce déséquilibre.

ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

Relais Familles, Espaces de vie sociale...



Les structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS) tels que les Espaces de vie sociale (EVS), Centres sociaux et Relais Familles sont des structures de proximité importantes en milieu rural. Lieux hybrides, ils proposent une multitude d'actions autour de la culture, des loisirs et du sport, des services d'accompagnement à la parentalité, de soutien aux publics fragilisés, des échanges citoyens... Chaque structure est unique, ancrée dans les réalités du territoire et les besoins des habitants. D'ailleurs, la participation de ces derniers est au cœur du projet de l'AVS, de même que le principe de co-construction avec des partenaires locaux.

LES STRUCTURES DE L'AVS FAMILLES RURALES

105 Espaces de Vie Sociale
76 Relais Familles
150 Points de médiation numérique
45 Tiers-Lieux
22 Maisons de Services au Public
8 Centres Sociaux

Véritables lieux de vie en milieu rural, les EVS ne cessent de se développer dans l'Hexagone comme en Outre-mer. En 2021, en plus de sa mission de conseil lors des demandes ou renouvellement d'agrèments, la fédération nationale a accompagné pour la première fois la fédération de Mayotte dans le cadre de projets portés par deux associations de l'île.

Un kit méthodologique pour évaluer l'impact social des Espaces de Vie Sociale

En 2019, la fédération nationale Familles Rurales et la Caisse nationale des allocations familiales, toutes deux convaincues de l'importance et de la valeur ajoutée des Espaces de Vie Sociale en milieu rural, ont lancé une expérimentation afin d'accompagner les EVS dans la valorisation de leurs impacts. Deux ans plus tard, 6 fédérations et 25 EVS impliqués ont permis la co-construction d'un kit méthodologique opérationnel. Il propose des étapes simples et concrètes pour rentrer dans une démarche d'évaluation d'impact : identifier les parties prenantes, sélectionner les impacts à mesurer, trouver et construire les bons outils pour le faire, et enfin valoriser les résultats de la démarche d'évaluation.

Christelle Van Ham, du cabinet Eexiste, qui a accompagné cette démarche, précise « nous étions partis sur l'idée d'un guide méthodologique et puis, au

fil des réunions, nous avons entendu le besoin des EVS. Pour plusieurs d'entre eux, outre l'évaluation, il fallait développer d'autres aspects, notamment une trame de discours qui permette de valoriser les EVS, de les présenter dans un vocabulaire accessible, à de potentiels partenaires par exemple. Aussi, tout en gardant la porte d'entrée de l'impact, nous avons élargi le spectre en fonction des besoins exprimés dans le groupe et avons finalement proposé un kit composé de fiches, mobilisables pour des besoins bien précis. »

Ce kit méthodologique a été présenté aux fédérations et est accessible en ligne pour tous les EVS du territoire national.

Par ailleurs, la fédération nationale a organisé d'autres temps d'échanges, de remontées des besoins et de co-construction pour le développement des structures de l'AVS, et un regroupement a été spécifiquement dédié à l'accompagnement des centres sociaux du réseau en avril.



TÉMOIGNAGE

Un outil enrichissant, complet et facile à utiliser

Le travail lancé par la fédération nationale autour de la question de l'analyse de l'impact social des EVS que nous avons mené durant deux ans a été extrêmement enrichissant et fécond. La démarche elle-même était très enthousiasmante, tout en étant très soutenue par le cabinet Eexiste, le principe de participation était réel. Nous avons d'ailleurs tissé de précieux liens entre référents mais aussi avec les bénévoles des EVS. Aujourd'hui, après deux ans de travail collaboratif, le kit est terminé et diffusé. Il va tous nous aider, dans la diversité de nos besoins et de nos réflexions. C'est un outil enrichissant, complet et facile à utiliser. Il offre une multitude de points d'entrée et décrit une méthodologie très précise, aboutie et illustrée d'actions déjà menées. Cela permet d'accompagner pas à pas, dans la réflexion et la production des différents textes et bilans utiles, notamment dans le cadre des renouvellements des agrèments avec les CAF.

CHRISTOPHE RIAL, chargé de mission à la fédération de la Loire

PRÉVENTION



En milieu rural, le manque de transports publics et l'éloignement des services contribuent à exposer les habitants à des risques accrus notamment en termes d'isolement et d'accidents de la route. C'est pourquoi Familles Rurales met en œuvre des actions de prévention : mobilité solidaire, vie sociale des personnes âgées, sécurité routière... Et en 2021, le Mouvement s'est engagé sur la question des violences conjugales.

DES KILOMÈTRES DE SOLIDARITÉ EN MOSELLE

Depuis 2019, une vingtaine de bénévoles Familles Rurales porte un service de mobilité solidaire dans la Communauté de communes de Mad et Moselle. Comme beaucoup de territoires ruraux, ce secteur manquait de solutions de transport de proximité, facteur d'isolement et de vulnérabilité pour des personnes déjà fragilisées par l'âge ou des difficultés sociales. En 2021, 35 personnes ont ainsi pu être accompagnées afin d'aller faire des courses ou de se rendre auprès de proches. Et en septembre, la signature d'une nouvelle convention portée par la fédération Familles Rurales de Moselle a permis d'étendre ce service solidaire à la population de la communauté de communes du Sud Messin. La route de l'entraide et de la solidarité se poursuit !

Lutter contre l'isolement

Mobilité solidaire

Dans les territoires ruraux, accéder aux services publics, aux commerces, à l'emploi, nécessite d'être mobile. Or, une partie de la population a des difficultés à réaliser ces déplacements. Afin d'accompagner le développement et l'essaimage de la mobilité solidaire, la fédération nationale a conduit trois chantiers :

- L'actualisation d'un vademecum mobilité solidaire, outil technique et méthodologique au service du réseau disponible dès janvier 2022
- La tenue d'un webinaire mobilité solidaire afin de présenter plus largement le service mais également son cadre et ses modalités de fonctionnement
- L'animation du réseau des référents mobilité : appui à l'échange de pratiques et d'outils au sein des référents mobilité solidaire.

Dans la mesure où les projets de mobilité solidaire reposent sur l'engagement de bénévoles, la dimension d'animation de réseau, de partage d'expériences et de pratiques est fondamentale pour permettre l'essaimage et le développement de nouvelles expériences. La fédération nationale est également très attentive à tous les appels d'offres permettant de contribuer au financement de ces services. En 2021, l'appel à projets de la Fondation JM.Bruneau a notamment permis le développement du service de mobilité solidaire intercommunal de la communauté de communes du Sud Messin en Moselle (lire encadré p. 70).

Améliorer la qualité de vie des personnes âgées en partenariat avec la Fondation JM.Bruneau

Pour la troisième année, le soutien à initiatives en faveur de l'amélioration de la qualité de vie soutenu par la Fondation JM.Bruneau a été reconduit avec une enveloppe de 100 000 euros à destination du réseau Familles Rurales. 21 projets ont ainsi été soutenus. Ils sont de nature variée : aidants, mobilité, action intergénérationnelle, lutte contre l'isolement social, prévention et bien-être...

Poursuivre les actions en matière de sécurité routière

Avec 4 accidents mortels sur 5 en dehors des agglomérations, la sécurité routière en milieu rural est un enjeu majeur dont s'est saisi la fédération nationale Familles Rurales de longue date. Outre les multiples actions menées par les associations locales qui permettent de sensibiliser plus de 20 000 personnes chaque année, la fédération nationale représente Familles Rurales au sein du Conseil national de la sécurité routière (CNSR), la direction de la sécurité et de la circulation routière (DSCR). En 2021, elle a suscité la création d'un *escape game* pour sensibiliser les enfants et les jeunes à la sécurité à vélo et à pied par une approche ludique et active. Conçu avec l'appui d'une chargée de mission et d'un jeune volontaire en Service Civique de la fédération du Finistère (lire encadré), ce jeu constitue un outil pédagogique. Il est réutilisable dans le temps auprès de tous les publics accueillis par les associations et fédérations du réseau dans les territoires ruraux, notamment via les structures

TÉMOIGNAGE

« Un escape game pour sensibiliser les enfants à la sécurité routière »

Après avoir répondu à un appel à projets de la sécurité routière, la fédération nationale nous a sollicités pour élaborer un *escape game* à destination des 6-15 ans. Avec Manon, en Service Civique à la fédération du Finistère, nous travaillons sur ce jeu depuis le mois de juillet, sur deux formats, l'un destiné aux 6-11 ans et l'autre pour les 11-15 ans. Après avoir imaginé une histoire et des énigmes capables de faire passer des messages sur la prévention routière, nous avons testé un prototype dans les centres de loisirs de trois communes, ce qui a permis de faire de petits ajustements en fonction du retour des enfants, mais également des animateurs, tous globalement conquis par ce jeu !

VIRGINIE BROUDIN, chargée de mission fédération du Finistère

d'accueil de loisirs, soient 2 100 ACM en France. En 2022, la fédération nationale diffusera une vingtaine de malles contenant le jeu ainsi qu'une BD reprenant les principaux messages de sensibilisation.

Protéger les femmes victimes de violences conjugales

En décembre 2021, la fédération nationale Familles Rurales et la Confédération Nationale des Foyers Ruraux ont été lauréats d'un appel à manifestation d'intérêt de l'État pour lutter contre les violences conjugales et soutenir l'autonomie des femmes. Grâce à l'enveloppe allouée, Familles Rurales pourra dès 2022 mobiliser son réseau d'associations et de fédérations dans les territoires ruraux pour prévenir et repérer des situations de violences faites aux femmes. Il s'agira notamment de proposer des formations sur la thématique des violences conjugales, mais également de lancer un appel à initiatives locales en faveur du développement des actions concourant à la lutte contre les violences faites aux femmes et au développement de leur autonomie économique (lire également page 34).



MAINTIEN À DOMICILE

Familles Rurales accompagne les familles dans tous les âges de la vie avec une attention particulière aux plus fragiles. Parce qu'ils vieillissent, parce qu'ils sont malades ou en situation de handicap, le Mouvement leur apporte les services adaptés, à domicile.

Si la crise sanitaire a mis en relief l'importance du secteur de l'aide à domicile et les difficultés qu'il rencontre, le manque d'attractivité du secteur, la question de la professionnalisation ou encore de la rémunération des aides à domicile ne datent pas d'hier. Aussi, pour la première fois, une convention a été signée entre la fédération nationale Familles Rurales et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) afin de permettre au réseau de bénéficier d'un financement pour mettre en œuvre un programme de modernisation et de professionnalisation de ses services d'aide à domicile, de mai 2019 à fin 2021.

La fédération nationale a ainsi accompagné, au cours de ces trois dernières années, les fédérations et associations Familles Rurales dans le développement de trois grands chantiers.

Le déploiement de la télégestion mobile

Le déploiement de la télégestion mobile – en renouvellement ou en primo accession – permet une gestion plus fine et immédiate des ressources humaines et un meilleur suivi de la consommation des plans d'aide. Aujourd'hui, l'outil de télégestion est intégré dans une démarche globale d'évolution sur l'ensemble des services du réseau.

La modernisation des outils de pilotage

La structuration et la convergence de ces outils doit permettre de piloter le service grâce à une remontée

régulière et facilitée d'indicateurs et de tableaux de bord et également de pouvoir faire des projections à partir de l'analyse réalisée. La disponibilité des données de manière simultanée à l'ensemble des décideurs, sur un périmètre qui leur est propre, permet le partage d'informations, l'analyse commune au même moment, l'échange et la décision à partir des simulations et projections. Deux nouvelles structures gestionnaires ont souhaité s'engager dans la mise en œuvre de cet outil au service de la modernisation des outils de pilotage et de gestion des services à domicile.

L'amélioration continue de la qualité des prestations rendues

La fédération nationale a accompagné durant ces trois années l'ensemble des gestionnaires de services à domicile. Outre les échanges réguliers avec les gestionnaires, un groupe d'analyse et d'échanges de la pratique professionnelle des responsables et directeurs de service a été installé et un vademecum sur les démarches qualité et la conduite du changement au sein des services à domicile a été produit.

En 2022, l'objectif restera la modernisation, la structuration et la professionnalisation du secteur de l'aide à domicile.



HANDICAP

Le réseau Familles Rurales accueille des enfants et des jeunes en situation de handicap au sein de ses structures – crèches, accueils de loisirs, Lieux d'accueil parents enfants, Relais jeunes... – et porte une vision résolument inclusive de la société en s'attachant à ce que le principe d'accessibilité aux structures et services soit une réalité pour les familles.



Changer de regard sur le handicap

Après avoir, en 2020, axé son intervention sur l'accompagnement de Pôles Ressources Handicap (PRH), la fédération nationale s'est principalement attachée en 2021 à sensibiliser, informer et outiller les professionnels de l'enfance et de la petite enfance ainsi que les directeurs des structures collectives du réseau à l'accueil et l'accompagnement d'enfants en situation de handicap.

Ainsi, ont été organisés deux webinaires visant à aider les professionnels à préparer l'accueil et à accompagner des enfants en situation de handicap, et un séminaire, qui ont chacun réuni plus de 80 participants : professionnels de l'enfance, de la petite enfance, et référents.

Un premier séminaire national sur l'accueil d'enfants en situation de handicap

Ce séminaire a permis d'ouvrir le débat, notamment avec une conférence « Regards croisés sur l'accueil des enfants en situation de handicap : représentations, freins et leviers » avec le sociologue, Frédéric Reichhart, ainsi que la journaliste et mère d'un enfant porteuse de trisomie 21, Caroline Boudet. 5 ateliers d'échanges de pratiques et de savoirs ont ensuite été proposés aux participants.

Des captations de ces ateliers ont été réalisées et sont accessibles sur l'intranet de Familles Rurales, de même que les deux webinaires.

En 2022, la fédération nationale poursuivra sa mission de sensibilisation et d'appui aux professionnels. Elle participera également aux travaux de la CNAF pour appuyer le développement des PRH et favoriser l'échange de pratiques et d'outils.



LIONEL CHARBONNIER,
conseiller technique
à la fédération de
l'Aveyron

TÉMOIGNAGE

« L'inclusion est l'affaire de tous les acteurs de l'enfance »

En Aveyron, nous avons lancé notre Pôle Ressources Handicap, le premier du Mouvement Familles Rurales, en 2012, avec une conviction : être des spécialistes de l'accueil inclusif plutôt que du handicap. Le socle de notre travail est la sensibilisation. Sensibilisation des professionnels accueillants, des familles – qui sont au centre de toutes nos actions – et désormais, sensibilisation des institutionnels et des élus afin de faire avancer une réflexion sur une politique inclusive. Le chemin parcouru est significatif : écoles, structures petite enfance, ACM... toutes les structures accueillent aujourd'hui des enfants ayant des besoins spécifiques. De plus, nous sommes passés d'une logique d'intégration – où les enfants en situation de handicap devaient s'adapter à l'organisation et au groupe, à une logique inclusive où c'est l'organisation et le groupe qui doivent s'adapter aux besoins de chacun. Cela peut nécessiter du temps, de l'énergie et des moyens, notamment dans la phase d'adaptation... et c'est aussi cet appui que nous apportons aux professionnels.

L'inclusion est l'affaire de tous les acteurs de l'enfance. Avec les différents PRH, nous militons de concert pour que l'accueil soit effectif pour les familles et devienne une réalité sur tous les territoires. En ce sens, l'appui de la fédération nationale est un levier capital pour donner de l'ampleur à notre voix. »



L'ORGANISATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ NATIONAL JEUNES

Président

Dominique Marmier

Vice-président(e)s

Hélène Carnet
Chantal Jannet
Michel Pillon

Trésorière

Guylaine Brohan

Secrétaire

Florence Duviollard

Membres du Bureau

Sylvain Brelot
Rita Ciccarella-Vanderbeke
Martine Duriez
François Lebègue

Administrateur(trice)s

Alain Ballay
Francis Beltran
Marie-Hélène Combes
Liliane Cordioux
Jean Coupiac
Franck Delavaud
Jean Dussert
Anne Gbiorczyk
Nathalie Jourdan
Chantal Lagière
Cécile Lefranc
Christèle Leroy
Dominique Majerès
Patricia Malgras
Yves Méteil
Stéphanie Motté
Isabelle Ruchat
Marie-Louise Sivatte
Patrick Valat

Les commissions

- Valorisation de l'engagement bénévole et salarié
- Stratégie Consommation
- Comité National Jeunesse
- Représentation employeur au sein de la Commission Paritaire Nationale
- Référents de territoire
- Commission des engagements fonds d'entraide

Comité National Jeunes (CNJ)

Marie Danel
Cassandra Dupont
Alison Gagnion
Damien Ham
Nathanaële Laurent
Mathéo Louvet
Amélie Martin
Hugo Queval
Romy Salmon

Personnes qualifiées :

Marina Mirault
Laura Renaud

Administrateur national :

Franck Delavaud
François Lebègue

ÉQUIPE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE

Directeur général

Guillaume Rodelet

Europe et territoires

Eric Rossi

Relations institutionnelles et Secrétariat général RURAL MOUV

Jean-Baptiste Baud

Service Développement et Vie associative

Directeur de service : Vincent Clivio

- Valérie Bernardoni
- Claire Brunat
- Thomas Bureau
- Dorothée Cognez
- Amandine Descamps
- Martine Raveau
- Aurore Saada

Service Juridique et Consommation

Directrice de service : Nadia Ziane

- Anne Legentil
- Isabelle Loubens
- Stéphanie Truquin

Service Communication et RSE/Développement Durable

Directrice de service : Niki Vouzas

- Françoise Barbier
- Sandrine Dutheil
- Marina Julienne (*Vivre Mieux*)

Service Dialogue social de branche et RH

Responsable de service : Clotilde du Lac

Service Administratif et Financier

Directrice de service : Nathalie Rousselot

- Amaria AZIZI
- Gregory Barbay
- Théo Barbay
- Kimelyne Bolatre
- Isabel Guinjoan
- Fatima Madjiri
- Amandine Neveu
- Sarah Leroux
- Caroline Vidensek
- Murièle Vocale

AGRÉMENTS ET PARTENARIATS

Agréments

- Agrément national de représentation et de défense des consommateurs et Reconnaissance spécifique
- Agrément des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public
- Agrément de jeunesse et d'éducation populaire
- Agrément des usagers de la santé
- Agrément Service Civique
- Habilitation nationale BAFA-BAFD
- Immatriculation tourisme
- Reconnaissance d'Utilité Publique (RUP)

Partenaires

Partenaires publics

- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA)
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF)
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)
- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Direction générale des collectivités locales (DGCL)
- Département de l'éducation et du développement artistique et culturel, ministère de la Culture
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)
- Délégation de la Sécurité Routière (DSR)
- Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS)
- Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)
- Mission Service National Universel (SNU)

Partenaires associatifs, mutualistes et coopératifs

- Assemblée des Communautés de France (AdCF)
- Association des Maires de France (AMF)
- Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
- Association Française des Aidants
- Association nationale Nouvelles ruralités
- Confédération nationale du Crédit Mutuel
- Fédération festivals, Fêtes et Carnavals de France (FCF)
- Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV)
- Groupe Vyv - Chorum
- Institut de l'Engagement
- Croix Rouge française
- La Ruche
- Maison Internationale de la Jeunesse et des Etudiants (MIJE)
- Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC)
- Qualitel
- Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Sociale (RTES)
- Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques (SACD)
- Société des Auteurs Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM)
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- APF France Handicap
- Confédération Nationale des Foyer Ruraux (CNFR)
- Emmaüs Connect
- Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FNCUMA)

Partenaires privés

- Crédit Agricole Technologies & Services
- Fédération Bancaire Française (FBF)
- Fondation AFNIC
- Fondation JM.Bruneau
- Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement
- Fondation Crédit Coopératif

REPRÉSENTATIONS

Petite enfance, enfance et jeunesse et animation de la vie sociale

- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF),
- comité partenarial petite enfance : Valérie Bernadoni
- comité partenarial enfance jeunesse : Aurore Saada
- comité partenarial animation de la vie sociale :
Dorothee Cognez
- UNIOPSS, groupe de concertation petite enfance :
Valérie Bernadoni
- DGCS cadre normatif petite enfance, stratégie parentalité et LAEP : Valérie Bernadoni
- Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA) :
Guillaume Rodelet, Vincent Clivio, Aurore Saada
- Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse (COJ), commission nationale des habilitations BAFA-BAFD : Guillaume Rodelet, Aurore Saada
- Comité Stratégique du Service Civique :
Vincent Clivio, Aurore Saada
- Plateforme inter-associative pour le Service Civique : Valérie Bernadoni
- Alliance pour la lecture : Dorothee Cognez
- MFR, Conseil d'administration : Noël Gilibert

Vie familiale

- Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age (HCFEA) : Dominique Marmier
- Union Nationale des Associations Familiales (UNAF),
Conseil d'administration : Anne Gbiorczyk puis François Lebègue (désignés)
- Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes : Thierry Damien (titulaire)
Hélène Carnet (suppléante)
- Comité d'Orientation des Retraites : Noël Gilibert

Santé Prévention

- France Assos Santé :
- Conseil d'administration : Marianick Lambert et Marie-Agnès Besnard puis Anne Legentil,
- Commission réseau : Marianick Lambert
- Conférence nationale de santé (CNS) :
Marie-Agnès Besnard

- Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS) : Marianick Lambert
- Commission Nationale des Accidents Médicaux (CNAMed) : Marianick Lambert
- Conseil National de la Sécurité Routière (CNSR) :
Yvette Trimaille
- Plateforme des communicants Sécurité Routière (DSR) : Valérie Bernadoni

Entraide et solidarité

- MONALISA et En campagne contre l'isolement, groupe de suivi opérationnel : Amandine Descamps
- Comité national de la Semaine bleue :
Marie-Agnès Besnard
- UNIOPSS, commission autonomie et citoyenneté des personnes âgées et des personnes handicapées : Amandine Descamps

Agroalimentaire

- Conseil National de l'Alimentation (CNA) :
Résie Bruyère, Marc Jonglez, Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC), agroalimentaire et nutrition : Anne Legentil
- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Comité d'orientation thématique alimentation : Anne Legentil
- Direction Générale de l'Alimentation, comité consommateur : Résie Bruyère et Anne Legentil,
- Oqali, Conseil d'orientation technique de l'Observatoire de la qualité et de l'alimentation :
Dominique Gérin
- Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires : Anne Legentil
- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire :
Anne Legentil
- Aprifel/Interfel réunion consommateurs et groupe de travail : Nadia Ziane et Anne Legentil
- Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO),
Comité national des IGP, Labels Rouges et STG :
Bernard Lacouture
- CERTIPAQ (Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine) : Résie Bruyère et Jacky Surget
- QUALISUD (organisme de certification) :
Bernard Lacouture

LES REPRÉSENTATIONS (SUITE)

Consommation

- Institut National de la Consommation (INC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Isabelle Loubens, Anne Legentil
- Conseil National de la Consommation (CNC) : Chantal Jannet, Nadia Ziane, Guillaume Rodelet
- Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité (ARPP), conseil paritaire de la publicité : Myrose Grand
- Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) : Chantal Jannet
- Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) : Chantal Jannet

Communications électroniques, internet, mobile, services

- Fédération Française des Télécoms (FFT) : Nadia Ziane
- Association Française pour le développement des services et usages Multimédias Multi-opérateurs (AFMM) : Nadia Ziane
- Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep) : Nadia Ziane
- Agence National des Fréquences (ANFR) : Nadia Ziane
- Orange, SFR, Bouygues Télécoms, Free : Nadia Ziane
- Association Médiation Communications Electroniques (AMCE) : Nadia Ziane

Banques et finances

- Association Française des Sociétés Financières (ASF) : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- GIE Carte Bancaire : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Comité consultatif du secteur financier (CCSF) : Marie-Annick Lambert, Stéphanie Truquin, Nadia Ziane
- Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Nadia Ziane, Chantal Jannet

- Autorité de Contrôle Prudentiel (ACPR) : commission consultative des pratiques commerciales : Marianick Lambert, Stéphanie Truquin
- Banque de France, accompagnement social et prévention du surendettement : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) : Isabelle Loubens, Stéphanie Truquin
- Comité d'Orientation et de Suivi de l'Emploi des Fonds (COSEF) : Dominique Marmier, Stéphanie Truquin
- Comité de pilotage national des Points Conseil Budget : Dominique Marmier, Stéphanie Truquin
- La Banque Postale : Martine Duriez, Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- Commission de suivi s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé (AERAS) : Marianick Lambert

Environnement

- Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), Comité d'orientation thématique Environnement : Anne Legentil
- ADEME : Anne Legentil, Nadia Ziane

Énergie

- ENGIE, EDF, concertation avec les associations de consommateurs : Nadia Ziane
- Groupe de Réflexion sur la Sécurité Electrique (GRESEL) : Bernard Chevalier

Services publics

- GRDF, Enedis, Commission de Régulation de l'Énergie (CRE), Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE) : Nadia Ziane, Stéphanie Truquin
- SNCF : Myrose Grand
- Haut Comité pour la qualité de service dans les transports : Myrose Grand

- Club des médiateurs des services publics : Chantal Jannet
- Autorité de Régulations des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), comité consommateur postal : Nadia Ziane
- Médiateur national de l'énergie : Dominique Marmier, Nadia Ziane
- La Poste Groupe : Martine Duriez, Stéphanie Truquin

Territoires

- UNIOOSS Groupe « Enjeux européens » : Eric Rossi
- Mouvement associatif Groupe Europe : Eric Rossi
- Comité national de suivi du Fonds Social Européen, Comité de pilotage de l'évaluation du FSE, Comité de pilotage espaces numériques CGET, DGE : Eric Rossi
- Association « Nouvelles Ruralités » et Parlement rural français : Dominique Marmier, Jean-Baptiste Baud, Eric Rossi
- Fondation RTE : Dominique Marmier, Guillaume Rodelet

Vie associative et branche professionnelle

- Mouvement associatif : Dominique Marmier, Vincent Clivio
- Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP), Bureau, et Conseil d'administration : Guillaume Rodelet
- Chorum et Chorum Initiatives pour le Développement de l'Économie Sociale (CIDES) : Michel Pillon
- UNIFORMATION : Michel Pillon, Clotilde du Lac

- Union des Employeurs de l'Économie Sociale et Solidaire (UDES), Conseil d'Administration : Guillaume Rodelet, - commission Affaires Sociales, commission Emploi et Formation, commission Protection Sociale : Clotilde du Lac - sous commission salaires Commission nationale de la négociation collective et emploi et formation professionnelle (CCNEFP) : Clotilde du Lac
- UNIOOSS, commission modèles socio-économiques : Eric Rossi

Au nom de l'UNAF

- Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Dominique Marmier
- Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA) : Dominique Marmier
- Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF) : Marie-Agnès Besnard
- Mouvement associatif : Chantal Jannet

FAMILLES RURALES

EN UN REGARD

LES
DOMAINES
D'ACTION

PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Mouvement familial et d'éducation populaire, Familles Rurales intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge, défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

Les valeurs

- Entraide et solidarité
- Initiative et responsabilité
- Participation et citoyenneté
- Convivialité et échange

Les chiffres clés

- 121 000 familles adhérentes
- 25 000 bénévoles
- 17 000 salariés



1 850
associations locales

69
fédérations départementales

11
fédérations régionales

1
fédération nationale

AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 260 structures petite enfance
- 2100 accueils de loisirs
- 6000 jeunes engagés
- 7500 personnes en formation
- 150 points de médiation numérique
- 36 tiers-lieux ruraux
- 130 « permanences consommation »
- 500 clubs séniors
- 156 associations de services d'aide à domicile

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- la mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes,
- l'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs,
- l'encadrement des services de transport d'utilité sociale,
- un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- préserver les services publics dans les territoires ruraux,
- connecter les territoires ruraux en très haut débit,
- développer le télétravail et les tiers-lieux,
- être un acteur de la transition écologique,
- créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.



PETITE ENFANCE



ENFANCE



ÉDUCATION ET
PRÉVENTION



JEUNESSE



SENIORS



CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE



LOISIRS ET
CULTURE



ENTRAIDE ET
CONVIVALITÉ



FORMATION

Directeur de la publication : Dominique Marmier

Directeur de la rédaction : Guillaume Rodelet

Rédactrice en chef : Niki Vouzas

Rédactrice : Anaïs Guhur

Maquette : Françoise Barbier

Crédit photos : Adobe stock

Impression : Exaprint - Mars 2022